

# relations

septembre 1999 3,95\$ no 653

## penser de nouveaux contrats sociaux mondiaux



Une entrevue de Riccardo Petrella, par Dominique Boisvert

### À lire également:

- Quelles avenues pour la Francophonie?  
(Françoise Nduwimana)
- Haïti: refoulement du mouvement social  
(Franklin Midy)
- Colombie: entre la terreur et l'espoir  
(Massimo Panzino)



# relations

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, sous la responsabilité de membres de la Compagnie de Jésus et d'une équipe de chrétiens et de chrétiennes engagés dans la promotion de la justice.

DIRECTRICE  
Carolyn Sharp

SECRÉTAIRE À LA RÉDACTION  
Anne-Marie Aitken

ASSISTANT À LA RÉDACTION  
Fernand Jutras

## COMITÉ DE RÉDACTION

Gregory Baum, Jean Bellefeuille,  
Normand Breault, Élisabeth Garant,  
Joseph Giguère, Marie-Paule Malouin,  
Françoise Nduwimana, Guy Paiement,  
Francine Tardif

## COLLABORATEURS

André Beauchamp, Michel Beaudin,  
Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert,  
Jacques L. Boucher, René Boudreault,  
Raymonde Bourque, Guy Dufresne,  
Jean-Marc Éla, Vivian Labrie, Jean  
Pichette, Jean-Paul Rouleau

## BUREAUX

25, rue Jarry ouest  
Montréal H2P 1S6  
tél.: (514) 387-2541  
télé.: (514) 387-0206

ABONNEMENTS  
Hélène Desmarais

10 numéros (un an): 28,00\$ (taxes incl.)  
Deux ans: 49,00\$ (taxes incl.)  
À l'étranger: 29,00\$  
Abonnement de soutien: 75,00\$  
Visa et Mastercard acceptés

TPS: R119003952  
TVQ: 1006003784

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Repères* et dans l'*Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes en s'adressant à *University Microfilm*, 300 North Zeeb Road, Ann Arbor Michigan 48106-1346 USA.

Envoi de Poste-publication - Enregistrement no 09261

Que dire de cette grève inachevée des infirmières? À peine avions-nous posé la question que les jeunes Libéraux, assemblés en congrès estival, mettaient de l'avant leurs propositions pour le système de santé. À l'instar de leurs aînés, qui ne cessent de prêcher la réforme du modèle québécois, les jeunes du Parti proposent que les plus fortunés paient de leurs poches un accès privilégié aux soins. Ils prétendent ainsi injecter de nouvelles sommes dans un système de santé mal en point. En vérité, il s'agit de poursuivre une logique qui est déjà en cours dans notre système de santé: l'institutionnalisation du système à deux vitesses.

Ceux et celles qui travaillent dans le domaine de la santé savent que la privatisation est déjà une réalité. La gratuité des soins est

## DES SOINS MAL EN POINT

de moins en moins apparente. Depuis quelque temps déjà, alors que le chambardement du virage ambulatoire suscite de l'angoisse et que les compressions réduisent les services disponibles, nous assistons au détournement des voies d'accès au système. La qualité des soins reçus, de même que leur disponibilité, dépendent de plus en plus des ressources financières de chacun, ainsi que du «capital» social dont il dispose: des connaissances pour aborder le système, des contacts pour contourner les listes d'attente, la disponibilité des appuis familiaux...

Or, c'est précisément cet état des choses qui nous fait croire que la privatisation est un leurre. D'abord parce que peu de gens pourront se permettre d'assumer les véritables frais reliés à une maladie importante. S'il est possible pour la majorité des gens de rembourser des frais pour des services relativement peu dispendieux (pensons aux prises de sang), le 300\$ exigé pour un scanner représente déjà une charge trop lourde pour plusieurs. Quant à un possible accès privilégié aux blocs opératoires, tel que proposé par les jeunes Libéraux, cela n'est réservé qu'à une infime minorité de la population.

Mais le plus grand danger est pour le bien commun. La privatisation, dit Ricardo Petrella dans ce numéro, représente l'auto-dépossession de la maîtrise de sa propre survie par une collectivité. Qui entreprendra les chirurgies supplémentaires, effectuées aux frais de l'utilisateur, sinon les mêmes médecins qui traiteront tous ceux et celles qui, par manque de ressources, ou par sens d'équité, patientent sur les listes d'attente? N'est-ce pas de l'angélisme de croire que ceux-ci auront la même sollicitude pour des patients dont la chirurgie est financée par l'État que pour ceux qui la paieront directement, et qui seront donc, en quelque sorte, ses clients à lui? Sommes-nous véritablement prêts à étendre la logique de la compétitivité jusque dans les décisions les plus fondamentales pour notre bien-être physique?

La sympathie populaire dont ont joui les infirmières met en évidence la profonde inquiétude de la population québécoise quant à l'avenir du système de santé. Les propositions des jeunes Libéraux rappellent à quel point la pensée néo-libérale remet en question les fondements de notre existence collective.

Carolyn Sharp

---

# face à l'actualité

avec Anne-Marie Aitken, Gregory Baum, Dominique Boisvert  
Guy Dufresne, France Latreille et Brian Tanguay

## MONTRÉAL, L'AMBIGUË

**Va pour une nouvelle structure supramunicipale,  
mais il faudrait d'abord assurer une bonne base démocratique.**

**D**ire Montréal, c'est plus souvent qu'autrement créer une zone de confusion entre la ville, la communauté urbaine, la région administrative et la région métropolitaine. On dit que Montréal est en mauvais état, qu'elle est en déclin, que sa position de métropole nécessite une nouvelle distribution des pouvoirs politiques et administratifs. Dans l'actualité, il est de nouveau question d'apporter des modifications à l'organisation de Montréal: que ce soit par la création d'une agglomération métropolitaine, par l'extension du territoire de la Communauté urbaine, ou encore par des fusions municipales visant à faire une île avec une, deux ou trois villes. Ces projets de nouvelles structures ont au moins une caractéristique commune, celle de négliger et souvent d'ignorer la démocratie et les citoyens.

La situation générale de Montréal, comme ville et région, est un problème qui se pose depuis longtemps<sup>1</sup>. Après de nombreuses consultations, rapports et recommandations, le temps n'est plus à la consultation. Actuellement la valse-hésitation du gouvernement du Québec et des acteurs du monde municipal

semble reprendre avec toutes les caractéristiques d'une structurite<sup>2</sup> aiguë. Les nombreux projets de structure avancés pour Montréal peuvent être regroupés en trois modèles. Le premier impliquerait la fusion des 29 municipalités de l'île de Montréal en une seule municipalité (une île, une ville) ou en trois villes (Est, Centre et Ouest de l'île). Le second modèle de structure s'oriente vers la création d'organismes sectoriels, principalement dans le secteur des activités économiques, couvrant la zone métropolitaine. Le troisième modèle s'appuie sur l'idée d'un gouvernement métropolitain, soit par l'agrandissement du territoire de la Communauté urbaine, soit par la création d'une instance gouvernementale métropolitaine.

Bien sûr, il importe que Montréal, à titre de ville-région, dispose d'une structure supramunicipale, susceptible de faire converger les actions locales. Le gouvernement du Québec doit prendre une décision sur la structure organisationnelle de Montréal ville-région. Toutefois, il est encore plus important que ces structures reposent sur une base démocratique qui rende possible tout à la fois l'exercice de la responsabilité démocratique et celui d'une citoyenneté active. À quoi sert d'échafauder une structure si la base portante de cette construction est ignorée?

La démocratie a pour origine la cité. C'est dans la proximité des problèmes et des solutions que les citoyens peuvent agir et se prononcer. La juxtaposition de structures gouvernementales contribue directement à diluer et à fragmenter la capacité des individus et des groupes à agir sur leur milieu de vie. Qu'il s'agisse du quartier ou de la ville, la contribution des citoyens dans la définition et la résolution des problèmes est essentielle.

---

1. Région métropolitaine de Montréal: cinq régions administratives (en tout ou en parties), seize municipalités régionales de comtés, une communauté urbaine, 111 municipalités. – Île de Montréal: vingt-neuf municipalités, une communauté urbaine, une région administrative, des agences régionales. – Ville de Montréal: une municipalité, dix-sept quartiers de consultation.  
2. Structurite: maladie organisationnelle des décideurs qui consiste à masquer des problèmes par la multiplication et la complexification des structures de décision et de mise en oeuvre.

Si l'on ignore ou néglige cette contribution aux débats et à la décision, il ne reste que des règles de procédures et de structures imposées par le centre gouvernemental.

Il y a près de 7,5 millions de personnes au Québec, 3,3 millions dans la région métropolitaine de Montréal, 1,8 million sur l'île de Montréal et plus d'un million dans la ville de Montréal; c'est sans doute pourquoi je me sens bien dans mon quartier. J'habite, en effet, un quartier de Montréal, un fragment de l'univers montréalais. Dans mon quartier vivent des gens, des personnes réelles qui contribuent à faire Montréal et sa diversité.

En ce sens, la prise en compte de la responsabilité démocratique et de l'action citoyenne nous invite à considérer la formule des conseils de quartier, mis en place dans la ville de Québec, comme étant une avenue pertinente. À Québec, les conseils de quartier sont créés à la demande du milieu, ils sont composés de personnes élues en assemblée de quartier, et les

membres du conseil municipal en sont membres sans droit de vote. Ce type de conseil de quartier dispose d'une autonomie relative pour ce qui concerne le quartier, contrairement à la situation des conseils de quartier de Montréal. Ces derniers sont composés des membres du conseil municipal élus dans les districts électoraux inclus dans le quartier. Cette caractéristique fait en sorte que les conseils de quartier de Montréal prennent l'allure de sous-comités du conseil municipal.

L'exemple des conseils de quartier de Québec offre une piste intéressante pour renforcer le rôle et la responsabilité des citoyens dans leur milieu. Lieu de démocratie participative, le conseil est centré sur la proximité du quartier, ce qui rend possibles des débats publics sur le milieu de vie. À l'heure des décisions en matière de structure, la vie politique montréalaise a besoin d'une bonne dose de pratiques démocratiques. ■

Guy Dufresne

## LA RÉVOLUTION DU BON SENS: PRISE DEUX

**Malgré tous les efforts des forces anti-Harris,  
les Conservateurs repartent pour un second mandat.**

Le 3 juin dernier, Mike Harris devenait, depuis John Robarts (1963 et 1967), le premier Premier ministre à obtenir deux mandats majoritaires consécutifs à la législature de l'Ontario. Les élections de 1999 ont donné au Parti progressiste conservateur la même proportion du vote populaire qu'en 1995 (45 %), même si celle des sièges est passée de 63% (82 sièges sur 130, en 1995) à 57% (59 sur 103 en 1999). On se souviendra que, désormais, suite à une loi des Tories réduisant le nombre de députés provinciaux, les circonscriptions ontariennes couvrent le même territoire électoral que leurs contreparties fédérales.

Ces résultats électoraux ont été décevants et quelque peu surprenants, aux yeux de nombreuses personnes et organisations opposées à la *Révolution du bon sens* des Conservateurs. Suite aux coupes sombres dans le budget, aux fusions forcées de plusieurs administrations municipales, aux nombreuses fermetures d'écoles et d'hôpitaux, à la centralisation accentuée du pouvoir entre les mains d'un petit groupe d'idéologues de droite retranchés dans le bureau du Premier ministre, plusieurs militants pensaient que quatre années de réformes aussi controversées, ayant polarisé la province et provoqué des conflits de travail dans le secteur public, avaient fait des Tories d'assez sérieux candidats à la défaite électorale. Durant les premières années du gouvernement de Mike Harris, des syndicats (notamment les fédérations de professeurs, les employés provinciaux et municipaux, SCFP et le TCA dans le secteur privé) et des groupes communautaires ont formé une large coalition et ont organisé, dans plusieurs villes, des grèves qui, au moins au début, ont semblé susciter beaucoup d'enthousiasme chez les opposants au gouvernement conservateur.

Reconnaissant la grande importance des enjeux de l'élection provinciale de 1999, cette coalition (autoproclamée Réseau Élection Ontario) a défini une stratégie relativement nouvelle par rapport aux traditions électorales ontariennes. Après avoir établi une liste de 29 circonscriptions «en balance», les leaders de la coalition ont incité membres et alliés à voter de façon stratégique en appuyant, dans chaque circonscription, le candidat libéral ou néo-démocrate le plus susceptible de défaire le candidat conservateur. Le Réseau Élection a ainsi donné son appui à 17 candidats libéraux et à 12 néo-démocrates.

D'une certaine façon, ce vote stratégique fut un succès lors de cette campagne électorale. Le NPD a vu sa part du vote populaire baisser dramatiquement de 13%, atteignant son taux le plus bas depuis 1937. Mais les Libéraux, quant à eux, sont apparus comme la meilleure alternative aux candidats conservateurs, en dépit de l'indifférence massive de l'électorat face à Dalton McGuinty, le doux et terne leader libéral; en dépit également de l'opinion largement répandue selon laquelle le parti libéral constituait tout au plus une version Tory plus gentille et plus sympathique. Dans les 29 circonscriptions en balance ciblées par le Réseau Élection Ontario, les Libéraux ont réussi à défaire 8 candidats conservateurs et les Néo-démocrates, 2. Ils ont ainsi atténué l'ampleur de la victoire de Mike Harris.

Il demeure que les forces anti-Harris n'ont pas réussi à atteindre leur objectif premier: défaire les Conservateurs. Cet échec est dû en grande partie au fait que les leaders de la coalition ont sous-estimé l'importance du soutien de l'électorat à des éléments clé de la Révolution du bon sens. Bien sûr, de nombreux électeurs en avaient assez du rythme fou des chan-

gements survenus au cours du premier mandat du gouvernement Harris et, particulièrement, des fermetures d'hôpitaux, de la crise des soins de santé d'urgence et du chaos du système scolaire. Dans chacun de ces domaines cependant, des éléments de la politique conservatrice ont rejoint des portions significatives de l'électorat, divisant de façon efficace l'opposition au gouvernement sortant. Mentionnons, par exemple, la plus grande confiance accordée aux examens scolaires standardisés et la réduction de la bureaucratie réalisée grâce à la fusion de municipalités.

Facteur plus important: le grand attrait qu'a produit, dans le Centre, région la plus peuplée et la plus riche de la province, le message central des Tories touchant le «frein» fiscal et l'allègement des impôts. Le gouvernement a principalement rejoint le cœur des électeurs des circonscriptions de la ceinture de Toronto, la région 905, dont le nom réfère au nouveau code téléphonique régional octroyé à ces communautés en rapide croissance, situées juste aux portes du Toronto métropolitain. C'est d'ailleurs dans cette région qu'est née la Révolution du bon sens et que les Conservateurs ont raflé les quelque 20 circonscriptions, aussi bien en 1995 qu'en 1999. L'opposition a donc dû se débrouiller pour aller chercher ses votes à Toronto, où les Libéraux ont obtenu 11 des 22 circonscriptions, et dans les régions moins peuplées de la province, le Nord, l'Est (autour d'Ottawa) et le Sud (près de Windsor) où les Libéraux ont obtenu un assez bon résultat.

Le 3 juin dernier, l'électorat a fait savoir aux forces anti-Harris, que le seul fait de s'opposer et de protester ne réussira pas à déloger les Tories. C'est peut-être le plus important message transmis. Face aux Conservateurs, les Libéraux et les Néo-démocrates devront présenter une alternative crédible, ce qu'ils ont manifestement omis de faire au cours des quatre dernières années. Les Néo-démocrates restent prisonniers de l'image d'un gouvernement lourd et d'un programme d'imposition élevée, rejoignant de moins en moins les sensibilités de l'électorat. De son côté, le leadership libéral semble paralysé par sa peur de passer au centre gauche de l'éventail politique. Les Conservateurs restent donc le seul parti présentant un programme clair et simple (d'aucuns diront simpliste) qu'ils ont surnommé *The Blueprint*, le schéma directeur.

Mike Harris et son parti ont maintenant quatre années supplémentaires pour gouverner et refaçonner la culture politique de l'Ontario. Quelques observateurs sont confiants qu'Harris va agir de façon plus modérée au cours de son nouveau mandat, ayant redécouvert le bon vieux centre de l'éventail politique. Mais des signes inquiétants ont marqué la dernière campagne électorale, au cours de laquelle il a stigmatisé les professeurs et les bénéficiaires de la sécurité du revenu. Les Ontariennes et les Ontariens peuvent probablement s'attendre à une nouvelle période de changement rapide et contestable. ■

Brian Tanguay

Université Wilfrid Laurier, Waterloo, Ontario

## REMBOURSEMENT DES PRÊTS ÉTUDIANTS

**Devant l'endettement grandissant des jeunes diplômés, une demande de mesures d'assouplissement.**

Il y a quelques semaines, Statistiques Canada rendait publics les résultats d'une enquête menée auprès des diplômés de 1995. Les médias ont alors rapporté un des faits saillants, soit que les jeunes diplômés s'en tirent mieux sur le marché du travail que les jeunes sans diplôme. Une réalité qui n'est pas nouvelle, mais qu'il est bon de rappeler, lorsqu'on sait le taux de chômage très élevé qui sévit chez les jeunes. Malheureusement, on a passé sous silence deux autres faits tout aussi importants révélés par cette enquête, soit l'augmentation énorme du niveau d'endettement des étudiants et leurs problèmes croissants de remboursement à la fin des études. Un problème qui inquiète tant le gouvernement que les étudiants et qui peut avoir une incidence négative sur l'intérêt à poursuivre des études supérieures.

Ainsi, l'enquête a révélé que les diplômés ayant eu recours aux prêts étudiants devaient en moyenne 38% de plus en prêts étudiants que les diplômés de 1990, et 61% de plus que ceux de

1986<sup>1</sup>. La dette moyenne des diplômés d'université s'établissait à 12 000\$ et celle des diplômés du collégial, à 9000\$. Cette hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des droits de scolarité. Le gouvernement fédéral a en effet réduit de plusieurs milliards de dollars les paiements de transfert aux provinces pour l'éducation post-secondaire<sup>2</sup>. Les institutions d'enseignement ont alors été forcées d'augmenter les droits de scolarité, ce qui a eu une incidence directe sur le montant des emprunts. La majorité des programmes d'aide financière hors Québec a remplacé les bourses par des prêts, entraînant une augmentation encore plus marquée du niveau d'endettement.

Tout n'est donc pas rose pour les finissants. Un niveau d'endettement trop élevé peut conduire rapidement à une situation financière problématique dans les années qui suivent la fin des études, dans un contexte où les emplois stables et bien rémunérés sont rares et difficilement accessibles. L'enquête de Statistiques Canada révèle d'ailleurs que, même si les jeunes de 25 à 29 ans ayant un niveau de scolarité élevé travaillent plus que les autres, les taux de chômage ne cessent d'être plus élevés chez les jeunes que chez leurs aînés. Également, les diplômés de 95 sont plus endettés que leurs prédécesseurs et rembour-

1. Statistiques Canada, *Rapport de l'Enquête nationale (1997) auprès des diplômés de 1995, 1999*.

2. *Info-fiche 1998*, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Sept. 1998, vol. 5, no 2.

sent leurs prêts plus lentement. Ce qui n'empêche pas toutefois la majorité des ex-étudiants de rembourser leurs dettes d'études. Selon une recherche de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, en 1995-96, 88% des sommes qui ont été prêtées par le biais du Programme canadien de prêts aux étudiants depuis 1964 avaient été remboursées. Il n'y avait que 7% des débiteurs en défaut de paiement et un très petit nombre d'entre eux ont déclaré faillite<sup>3</sup>.

Malgré tout, la hausse du nombre de faillites chez les ex-étudiants témoigne des difficultés financières bien réelles auxquelles certains sont confrontés. Au Québec, selon les chiffres de la Direction de la gestion des prêts du ministère de l'Éducation, le nombre de faillites incluant une dette d'études est passé de 1198, en 1993-94, à 4473 en 1997-98. Face à cette situation, plutôt que de s'attaquer aux causes de l'endettement étudiant, le gouvernement fédéral adoptait, en mai 98, une nouvelle disposition législative qui venait imposer un délai de dix ans aux personnes en faillite qui souhaitaient se libérer d'une dette d'études. Parallèlement, il faut le souligner, le gouvernement fédéral a mis en place une série de mesures pour faciliter le remboursement des dettes d'études. Ces mesures ne valent cependant que pour les étudiants des autres provinces qui bénéficient du Programme canadien de prêt aux étudiants, un programme auquel le Québec ne participe pas. Ces mesures se traduisent, entre autres, par des exemptions d'intérêts pendant une certaine période, si le revenu est inférieur à 22 300\$, par une prolongation de la période de remboursement et même, dans certains cas, par une réduction de la dette. Pour que les étudiants

québécois puissent au moins bénéficier de ces avantages, il faudrait que des mesures semblables soient mises en place par le gouvernement du Québec.

Cette responsabilité incombe au ministère de l'Éducation et nous l'invitons à offrir, sans plus tarder, de véritables mesures d'assouplissement aux étudiants d'ici, pour leur permettre de rembourser leurs prêts dans des conditions réalistes. Nous avons par ailleurs déjà largement dénoncé la disposition de la Loi fédérale sur la faillite et l'insolvabilité qui est venue modifier les conditions de libération des prêts étudiants. Nous insistons une fois de plus pour que cette disposition soit abrogée. Elle est non seulement discriminatoire pour ceux qui choisissent de s'inscrire, elle risque aussi de placer certaines personnes dans une situation cul-de-sac, en leur enlevant toute possibilité de réhabilitation financière. Selon l'expérience des conseillers budgétaires des ACEF (Associations coopératives d'économie familiale), la majorité des ex-étudiants qui déclarent faillite n'ont pas d'autres choix. Ils choisissent cette solution parce que c'est le seul moyen qu'ils ont de s'en sortir. ■

France Latreille  
Fédération des ACEF

Cet article est paru dans *Le bulletin de l'ACEF du Nord de Montréal*, vol. 18, n. 2, été 99.

3. *Info-fiche 1998*, Fédération canadienne des étudiantes et étudiants. Sept. 1998, vol. 5, no 2.

## TRANSMETTRE LA FOI?

**C'est du côté des communautés de croyants et de leur vitalité qu'il faut se tourner.**

**J'** ai deux fils qui sont maintenant de jeunes adultes. La foi est sans doute pour moi le bien le plus précieux. Puis-je me réjouir de leur avoir légué cet héritage? La réponse n'est pas simple, mais elle peut être utile dans le contexte du débat sur la place de la religion à l'école.

Mes parents étaient tous les deux des chrétiens pratiquants convaincus et engagés, de bien des façons, dans le milieu communautaire et paroissial de notre petite ville. Ils ont eu sept enfants, entre 1948 et 1960. Tous ont reçu, en gros, la même éducation familiale et la plupart ont poursuivi des études dans des institutions, à l'époque, religieuses. Pourtant, le rapport de chacun de mes frères et soeur à la foi est aujourd'hui bien différent: de la foi chrétienne revendiquée à l'agnosticisme, en passant par la quête de sens et l'indifférence. Que s'est-il donc passé?

Il s'est passé que la société québécoise, comme le monde d'ailleurs, a profondément changé et que la foi, expérience religieuse incarnée dans les personnes et leur environnement, ne peut pas être restée la même. Ce qui s'exprimait, dans la société encore relativement monolithique de ma jeunesse, par une

adhésion au contenu doctrinal et disciplinaire du catéchisme, a été profondément questionné par l'irruption d'une pluralité de sens et d'explications du monde et demande désormais à s'exprimer autrement. Et ce n'est pas d'abord l'arrivée plus importante de nouveaux immigrants, avec leurs religions différentes, qui explique la profonde remise en question actuelle; c'est bien davantage la transformation de la société québécoise «française catholique de souche» elle-même qui en est la cause.

Peut-on transmettre la foi? Et comment? Après des siècles où la foi s'est transmise collectivement «en bloc», avec la culture sociale et politique, on doit se demander ce que signifiait cette transmission, et surtout si elle a encore du sens pour aujourd'hui.

Il faut d'abord, à mon avis, distinguer deux niveaux: celui de la foi proprement dite, c'est-à-dire l'adhésion personnelle à une Personne ou à un corps de doctrine, et celui de la «quête de sens» ou de la «recherche spirituelle» qui est une démarche partagée par plusieurs, qu'elle débouche ou non sur une expérience de foi proprement dite.

La dimension spirituelle ou transcendante de l'existence est, à mon avis, un besoin criant, même si ressenti confusément, de

notre société actuelle. Ce qui explique une large part de l'appui que recueille le maintien de la religion à l'école, non pas comme lieu d'une transmission de la foi, mais comme dernier bastion de cette dimension spirituelle de l'être humain en société. Si nous abandonnons la religion à l'école, qui donc portera encore le flambeau de cette quête de sens?

Pourtant, seule une communauté, la famille ou des témoins significatifs peuvent être les instruments de cette grâce, au sens de cadeau gratuit, qu'est la foi. L'école, comme structure sociale, peut transmettre des connaissances ou initier à des comportements. Mais elle ne peut transmettre une expérience qui est celle de croyants.

Si nous voulons que le spirituel reprenne une place, sa juste place, dans la société, c'est du côté des communautés de croyants et de leur vitalité qu'il faut se tourner. Seules des communautés vivantes et dynamiques, faisant leur place aux plus

jeunes des diverses générations, avec leurs questionnements et leur culture, pourront relever le défi de l'héritage à transmettre.

Avons-nous réussi, comme parents et comme famille, à transmettre la foi à nos deux garçons? Certainement pas, si cela doit être mesuré à l'aune de la pratique ou même des connaissances religieuses. Ni non plus, pour le moment, si l'on voulait mesurer l'adhésion personnelle revendiquée à la foi chrétienne. Mais si l'héritage se mesure davantage en termes de valeurs évangéliques partagées, alors la réponse devient plus positive. Et s'il faut apprendre à repérer la foi sous d'autres habits et à la nommer avec des mots renouvelés, alors la véritable réponse reste à venir...

Aurons-nous le courage de fabriquer les «outres neuves» dont a besoin le vin nouveau? ■

Dominique Boisvert

## UN NOUVEAU PRÉSIDENT EN AFRIQUE DU SUD

### M. Thabo Mbeki saura-t-il s'attaquer à l'extrême pauvreté et au manque de formation de la population?

**O**n a beaucoup d'admiration pour l'Afrique du Sud aujourd'hui. En 1994, la transition du cruel système d'apartheid à la liberté politique s'est produite de façon pacifique et a installé une démocratie stable.

Aucune révolte de racistes blancs ni de tribalistes zulus n'a menacé la nouvelle société. La sereine autorité de M. Nelson Mandela, acquise par ses 27 ans de prison, a persuadé les citoyens noirs (plus de 85% de la population) d'opter pour la réconciliation avec leurs anciens oppresseurs. Son gouvernement a mis en place la Commission vérité et réconciliation pour honorer les victimes de l'apartheid et pour créer les symboles qui permettraient à tous les gens du pays de se redéfinir comme un peuple uni.

En dépit de ce succès remarquable, un grand problème reste irrésolu. L'abjecte pauvreté de la moitié de la population persiste toujours, si bien que se poursuit la misère et s'accroît l'impatience. Le premier gouvernement dirigé par l'African National Congress (ANC) avait introduit une politique macroéconomique visant la redistribution de la richesse et l'extension de l'éducation et des services de santé. Mais, sous la pression des élites économiques blanches sud-africaines et des institutions financières internationales, le gouvernement fut forcé de changer sa politique économique et d'appuyer plutôt la croissance, la production et l'exportation. Le gouvernement noir était bien conscient que son pouvoir était limité par des forces hors de son contrôle.

L'élection récente de juin 1999 a reconfirmé le régime de l'African National Congress. À l'âge de quatre-vingts ans, M. Nelson Mandela a décidé de se retirer et a cédé la présidence à M. Thabo Mbeki, également éprouvé par la souffrance. En effet, son père a passé 30 ans en prison; son frère et son jeune fils ont

disparu et sont présumés morts. Lui-même a survécu grâce à l'exil. Il a fait des études d'économie en Angleterre et, plus tard, demeurant surtout en Zambie, il a occupé des postes importants au sein de l'African National Congress. Il a joué un rôle de premier plan dans les négociations informelles entre l'ANC et des représentants du gouvernement d'apartheid. On dit que c'est sa personnalité pacifique et son habileté diplomatique qui ont convaincu les négociateurs blancs que l'ANC n'était pas une organisation radicale qui voulait expulser la minorité blanche du pays. Thabo Mbeki partage pleinement la vision de Nelson Mandela sur l'avenir du pays: la création d'une république pluraliste, d'une nation arc-en-ciel. Ce qui lui manque, c'est le charme et le charisme de son prédécesseur.

Une question importante demeure: le nouveau président sera-t-il capable de s'attaquer au problème massif qui pourrait sérieusement menacer la paix sociale dans le pays? L'extrême pauvreté et le manque de formation dont souffre la moitié de la population y nourrissent les tensions raciales. Les Noirs deviennent de plus en plus impatients. Puisqu'ils ont maintenant le droit de se déplacer librement, beaucoup de pauvres s'installent dans les rues des centres urbains et rendent ces quartiers peu sûrs. Au temps de l'apartheid, les rues étaient tranquilles; aujourd'hui, la prolifération des crimes à petite échelle nourrit facilement le ressentiment des Blancs.

Bien que cette minorité blanche n'ait pas subi de changement significatif dans son statut économique, elle voit d'un mauvais oeil la discrimination positive imposée par le gouvernement, obligeant l'industrie et le commerce à embaucher davantage de Noirs. Ces Blancs mettent facilement sur le dos des employés noirs et de leur «incompétence» le ralentissement de la croissance écono-

mique, davantage causé, cependant, par les forces du marché international. De leur côté, les Noirs se plaignent souvent que, dans ces institutions, on continue à se méfier d'eux et à refuser de leur confier des postes de responsabilité.

M. Mbeki se rend bien compte que les conditions économiques accentuent les tensions raciales. Il a franchement expliqué la situation au Parlement: «L'Afrique du Sud est un pays composé de deux nations, une blanche et relativement prospère, l'autre noire et pauvre». Il a demandé à la minorité blanche de faire de plus grands sacrifices financiers pour faire progresser l'éducation et hâter l'émancipation de la majorité noire — un appel qui a été répété par les Églises chrétiennes. Mais il y a peu de signes que

cet appui se réalise. Bien que le gouvernement de M. Mbeki n'ait pas abandonné ses idéaux socialistes, il se voit forcé — comme bien d'autres gouvernements — de suivre les politiques néolibérales et de renoncer à une politique de redistribution qui seule serait capable de promouvoir une plus grande justice et une meilleure intégration raciale.

M. Mbeki a dit au Parlement que «le manque de progrès dans la réconciliation raciale est en train de produire de la rage chez des millions de personnes». À cette occasion, il a cité le poète américain, Langston Hughes: «Qu'arrive-t-il à un rêve différé? Il explose». ■

Gregory Baum

## L'EUROPE: ENCORE DU CHEMIN À PARCOURIR

**Le nouveau parlement européen élu en juin dernier devra faire face à de nombreux défis.**

**A** lors que les frappes en Yougoslavie redoublaient d'intensité et que de nombreux Kosovars peuplaient toujours les camps de réfugiés, je me suis rendue, le 13 juin dernier, au consulat de France, à Montréal, pour élire 87 députés français au parlement européen. Véritable défi que de vouloir bâtir l'Europe dans un tel contexte!

À voir le nombre d'absentions dans les quinze pays qui constituent l'Union européenne aujourd'hui (moins d'un électeur sur deux a voté, y compris dans les pays où le vote est obligatoire), il est clair que l'Europe n'est pas un sujet qui suscite la passion ou même simplement l'engagement des citoyens au niveau le plus élémentaire: l'élection de leurs représentants! On entend souvent dire sur le vieux continent: «L'Europe n'intéresse pas les gens».

Ce n'est pas tant l'idée de l'Europe qui n'inspire pas confiance que les institutions elles-mêmes. En fait, ces institutions, encore en construction, sont mal connues du grand public. Beaucoup ignorent qu'au niveau exécutif, l'Europe est gérée par la Commission européenne. Le législatif, quant à lui, est partagé entre le Conseil des ministres et le Parlement européen, élu au suffrage universel direct. Ce dernier compte 626 députés qui représentent 370 millions de citoyens; ces députés appartiennent à 101 partis politiques différents, originaires des quinze pays membres et s'expriment en onze langues. Le judiciaire possède sa cour de justice à Luxembourg, dont la juridiction couvre tous les pays de l'Union.

Revenons au Parlement européen. En dehors des séances plénières qui ont lieu à Strasbourg et à Bruxelles, les parlementaires travaillent dans vingt commissions pour préparer les dossiers qu'ils votent en plénière. Ils ont organisé des regroupements parlementaires transnationaux, dont les deux principaux sont le Parti des socialistes européens et le Parti populaire européen (centre droit). Aux dernières élections, ce Parlement vient de prendre un brutal virage à droite alors que les sociaux-

démocrates sont au pouvoir dans douze pays de l'Union. Jusqu'à présent, la droite et la gauche s'équilibraient: 214 contre 201, au profit des socialistes. Ce n'est plus le cas. Désormais les conservateurs seront 225 contre 180 eurosocialistes. Le Conseil des ministres devra donc composer avec un colégislateur passé à l'opposition. Paradoxalement, ce nouveau Parlement aura probablement plus de pouvoirs que le précédent, mais de moins en moins de lien avec les citoyens.

La naissance de l'euro, en janvier dernier, a indéniablement marqué un pas de plus dans la construction de l'Europe économique. Or, la question actuelle est de passer d'une Europe strictement monétaire à une Europe sociale et citoyenne. La récente campagne électorale n'a pas franchement favorisé cette perspective. En France, par exemple, les têtes de liste se sont davantage préoccupées de leur avenir politique que de l'avenir de l'Europe. De même, les gouvernements à qui revient la responsabilité d'animer un débat sur les questions européennes ne se sont pas montrés à la hauteur de la tâche.

L'Europe sociale a encore du chemin à faire. Continent qui rassemble de grandes ressources intellectuelles, techniques et financières, l'Europe se trouve au pied du mur de l'inégalité et de l'injustice, mur qui sépare ceux et celles qui sont intégrés au système économique de ceux qui ne le sont pas. La lutte à la pauvreté devra donc être la priorité de la nouvelle législature, parmi les autres dossiers que sont la réforme des institutions, la politique de défense, la mise en place concrète de la monnaie unique et l'élargissement de l'Europe.

Robert Schuman déclarait, en mai 1950: «L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble; elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord des solidarités de fait». Rien ne se fera sans une volonté politique et une capacité d'imagination qui nécessitent la participation des pays qui la composent et de ceux qui la rejoindront à l'avenir. ■

Anne-Marie Aitken

# PENSER DE NOUVEAUX CONTRATS SOCIAUX MONDIAUX

Une entrevue de Riccardo  
Petrella, par Dominique Boisvert

## L'infatigable fonctionnaire militant

Italien né en 1941, Riccardo Petrella est docteur en Sciences politiques et sociales, avec une spécialisation en économie politique. Longtemps directeur du programme de «Prospective et évaluation de la science et de la technologie» (FAST) à la Commission européenne, il est le fondateur et principal animateur du Groupe de Lisbonne, composé de dix-neuf membres (universitaires, dirigeants d'entreprises, journalistes et responsables de grandes institutions culturelles) provenant d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Japon et qui a publié, en 1995, le manifeste *Limites à la compétitivité, Vers un nouveau contrat mondial* (Boréal, 230 p.). Professeur à l'Université catholique de Louvain, Riccardo Petrella a également publié, en 1996, *Le bien commun, Éloge de la solidarité* (Labor, 95p.), puis, en lien avec le Groupe de Lisbonne et la Fondation Mario Soares, *Le manifeste de l'eau* (Labor, 1998, 151p.). Avec le Groupe de Lisbonne, il s'apprête à publier, cet automne, *Le désarmement financier*. Rompu aux multiples et complexes défis actuels de la science et de la technologie en raison de ses responsabilités de haut fonctionnaire à la Commission européenne, il est devenu un militant convaincu de la nécessité de renverser le courant actuel et de redonner la priorité à l'humain, dans chaque société comme au niveau planétaire.

D.B.

# PENSER DE NOUVEAUX CONTRATS SOCIAUX MONDIAUX

Entrevue avec Riccardo Petrella

**J**ovial, intarissable, et pourtant attentif à ses interlocuteurs, Riccardo Petrella est un orateur passionné et passionnant. Devant un public ou dans le tête-à-tête d'une entrevue privée, jamais il ne se départit de son sourire communicatif, traitant des plus lourdes questions avec un optimisme désarmant. Souvent invité au Québec, il est devenu, avec Albert Jacquard et quelques autres, l'un des porte-parole de la lutte au néo-libéralisme. C'est à l'occasion d'une série d'activités québécoises organisées, au printemps, autour de la question de l'eau que nous l'avons rencontré pour *Relations*.

– **Relations:** Vous êtes maintenant connu comme l'un des critiques les mieux articulés du néo-libéralisme. Comment un haut fonctionnaire de la Communauté européenne en est-il arrivé là?

– **Riccardo Petrella:** C'est une prise de conscience qui s'est faite en deux temps. D'abord, quand j'ai été forcé, à 18 ans, de quitter ma région natale pour aller étudier à Florence, je me suis demandé: pourquoi dois-je émigrer alors que les gens de Florence n'ont pas à quitter leur ville? Au fond, pourquoi y a-t-il un développement inégal entre les gens, entre les régions? Est-ce une question d'injustice ou est-ce une caractéristique inévitable de l'organisation humaine? Cela m'a d'ailleurs fourni mon sujet de thèse qui a porté sur le développement régional; puis, après bien des articles sur le sujet, j'ai publié, vers la fin des années 70, *La renaissance des cultures régionales en Europe*, qui est rapidement devenu une sorte de manuel pour les mouvements régionalistes européens (Basques, Corses, Bretons, Gallois, Catalans, Sardes, Occitans, Irlandais, etc.). Pour moi, la renaissance régionaliste était une revendication et une manifestation d'autonomie pour le développement, la démocratie et l'identité.

Je suis ensuite devenu directeur du programme de recherche prospective FAST, à la Commission européenne, sur le développement et l'impact des sciences et

de la technologie. Nous avions énormément de moyens et je faisais travailler plus de 200 centres de recherche en Europe. Dès le début des années 80, il est devenu évident pour moi que la conception dominante instrumentalisait la technologie au service des logiques financières et des guerres économiques à mener. J'ai alors voulu transformer le programme FAST en un lieu de réflexion et de débat critique sur le rôle de la science et de la technologie dans l'avenir européen. Et c'est vers 1985 que s'est produite la seconde rupture, quand, sous la présidence de Jacques Delors, on a choisi clairement de mettre la technologie au service de la compétitivité de l'industrie européenne.

On menait des recherches sur les technologies de l'information et des communications, sur l'automatisation, sur l'ingénierie génétique, sur les matériaux composites, etc. On constatait que tout ce développement obéissait à une logique de maximisation de la rentabilité du capital; et que les nouveaux marchés, produits ou services étaient rarement motivés par une politique de création de la richesse, pour augmenter le «welfare<sup>1</sup>» social et humain de nos sociétés, mais qu'ils étaient d'abord dus comme des opportunités de conquérir de nouveaux marchés, d'éliminer des concurrents, etc. C'est donc cette prise de conscience sur le rôle de la science et de la technologie qui m'a amené à me radicaliser, à me considérer comme un militant

en faveur d'une politique destinée à maîtriser le développement de la mondialisation des marchés pour la mettre au service des huit milliards de gens qui allaient habiter la planète en 2020.

– **Rel.:** Comment pouviez-vous concilier cette approche militante avec vos fonctions à la Commission européenne?

– **R.P.:** Cela s'est évidemment fait graduellement. Mais il est clair qu'il y avait une opposition grandissante entre l'approche de «Science or Technology for People» que je préconisais et l'approche dominante de «Science for Competition» ou de «Technology for Competitiveness». Et, à la fin du troisième plan quinquennal, en 1994, le président Delors a mis fin au programme FAST tel qu'on le connaissait alors, malgré son évaluation positive, sous prétexte qu'il n'était pas assez concret ni utilisable pour la compétitivité européenne. Il est intéressant de noter que les «technical assessments» sont utilisés essentiellement pour obtenir la validation, l'aval des experts techniques pour des choix qui sont déjà faits sur le plan scientifique et technologique. Dès que la réflexion devient critique ou remet en question certains choix, elle est dévalorisée sous prétexte que c'est de l'idéologie et qu'elle n'est pas assez scientifique. Autrement dit, le caractère scientifique ou non des travaux est fonction de leur conformité aux choix du politique!

Je suis alors devenu professeur à l'Université catholique de Louvain. Mais, depuis un an et demi, je suis de retour à la Commission européenne avec un mandat

1. Riccardo Petrella utilise fréquemment des mots, expressions ou références anglophones, signe de la place très importante qu'occupe l'anglais dans le monde de la recherche et de la construction de l'Europe. Mais sur le choix délibéré de l'expression hybride «État du Welfare» plutôt qu'«État Providence» ou «État du bien-être», l'auteur s'explique dans son livre *Le bien commun*, p. 12.



Photo: Jon Reid/CANAPRESSE

Le 4 août dernier, une marée noire s'est répandue dans le port de Sydney, en Australie, lors du transfert d'huile d'un cargo italien.

spécial du président pour explorer si l'Europe ne pourrait pas, en cette fin de siècle, prendre l'initiative de proposer une mutation des règles du système international dans les domaines du commerce, de la finance, de la science et technologie et du marché du travail (car tout est lié). Après cinq mois, le président aurait préféré que je retourne à l'enseignement. Mais, depuis ce temps, j'ai travaillé, à l'intérieur du Centre de recherche commun, à faire approuver et avancer l'idée que la Commission pourrait prendre l'initiative du contrat mondial patrimonial de l'eau. Avec l'arrivée récente de nouveaux dirigeants politiques à la Commission, j'espère que ces travaux pourront progresser davantage.

– **Rel.:** *Que vous soyez fonctionnaire, professeur ou militant, il semble qu'il y ait une grande complémentarité entre vos différentes interventions des dernières années.*

– **R.P.:** C'est clair pour moi qu'il y a une filiation entre *Limites à la compétitivité*, *Le bien commun* et *Le manifeste de l'eau* que je considère comme une sorte de trilogie. Dans le premier, avec le Groupe de Lisbonne, nous avons procédé à la critique fondamentale de la logique de compétitivité qui est celle de l'économie de marché capitaliste. Nous avons montré

comment il était possible de remplacer cette logique de compétitivité par toute une série de principes comme la coopération, le codéveloppement, la solidarité et le respect de l'autre. Et nous avons proposé une tentative d'alternative sous la forme d'un contrat social mondial, articulé autour de quatre grands chantiers: ceux de l'avenir, de la démocratie, de la culture et de la terre.

*Le bien commun* est un exercice que j'ai fait seul, pour identifier les fondements

---

*La notion de bien commun permet une autre narration du monde et de la société, différente de la narration proposée-imposée actuellement par l'économie capitaliste de marché.*

---

historiques, philosophiques et culturels de ce contrat social mondial. J'ai tenté de montrer que la notion de bien commun est celle qui permet *une autre narration du monde et de la société*, différente de la

narration proposée-imposée actuellement par l'économie capitaliste de marché. Le bien commun implique une nouvelle ingénierie politique au plan mondial. Il implique aussi de développer tout un droit différent, car le «bien commun mondial», personne ne sait aujourd'hui ce que c'est juridiquement: il n'y a pas de précédent. Même dans le cadre de l'UNESCO, qui a été un des premiers à parler de patrimoine de l'humanité, on ne sait pas encore très bien comment le définir; si bien que l'Antarctique a été défini non pas comme patrimoine commun mondial, mais comme *res nullius*, c'est-à-dire comme n'appartenant à personne. Enfin, le bien commun suppose aussi de développer de nouvelles pratiques sociales et culturelles: la nécessité, par exemple, dans des sociétés où se rencontre de plus en plus la diversité des civilisations, d'apprendre à dire bonjour à l'autre plutôt que d'affirmer l'inévitabilité du choc des cultures. Car c'est à travers la rencontre de l'autre et sa connaissance progressive que l'on peut en venir à reconnaître l'existence de l'autre comme *la condition de ma propre existence*.

C'est en travaillant ce petit livre que j'ai réalisé combien l'eau était sans doute la réalité qui permettait le mieux, à tous les humains, de comprendre cette notion de bien commun. Avec l'air, l'eau est à peu

près la seule « chose » qui est encore perçue comme appartenant à tout le monde parce qu'elle est source de vie. Mais, parce qu'elle est plus rare et partagée plus inégalement que l'air, l'eau constitue pour moi l'enjeu symbolique, politique et social prioritaire pour faire valoir la nécessité d'un bien commun patrimonial mondial. Et c'est ainsi qu'avec l'aide du Groupe de Lisbonne et de la Fondation Mario Soares, j'ai préparé *Le manifeste de l'eau*, comme un premier exemple concret de ces nouveaux contrats sociaux mondiaux qu'il nous faut développer si nous voulons pouvoir vivre ensemble dans une humanité de bientôt huit milliards d'êtres humains.

Les terriens peuvent comprendre cette communalité du bien qu'est l'eau, parce que dans toutes les cultures, l'eau est symbole de la vie; chez les musulmans, par exemple, l'eau est un don du ciel par les nuages; en Chine, le nuage est symbole du couple et de la fertilité. Politiquement, par ailleurs, l'eau est importante parce qu'elle fait comprendre, mieux que toute autre réalité, comment le processus de privatisation correspond, de la part d'une collectivité, à une auto-dépossession de la maîtrise de sa propre survie. L'eau n'est pas une marchandise comme une autre; quand un peuple se dépossède de son eau en la considérant comme un bien privatisable, on est au cœur du « comment on organise le politique » (ce n'est pas du tout comme si on privatise les télécommunications). C'est pour cela que les débats autour de l'eau ont toujours été parmi les plus importants pour savoir si nos générations seront capables ou non de créer des sociétés politiquement organisées au service du vivre ensemble.

— **Rel.:** *Au Québec, nous sommes justement au milieu d'une vaste consultation gouvernementale en vue d'établir une politique de l'eau. De nombreux groupes et coalitions, comme Eau secours, luttent contre les multiples tentatives de privatisation. Où cela se situe-t-il par rapport au contexte international?*

— **R.P.:** Cette lutte pour garder à l'eau son caractère fondamental de patrimoine commun de l'humanité doit se faire contre de très puissants intérêts. Car c'est la *Banque mondiale* qui a été chargée, par les diverses instances inter-étatiques, d'élaborer la politique mondiale de l'eau. Et son mandat était clair: transformer l'eau en bien économique. Pour ce faire, la Banque a créé le Conseil mondial de l'eau (CME), qui a son siège à Marseille, présidé par le vice-président de la Banque, M. Seragel-

din, et qui, pour la petite histoire, a reçu une forte contribution financière de la Lyonnaise des eaux, l'un des deux géants privés français du commerce de l'eau. Ce n'est donc pas par hasard que le CME soutient les principes mis de l'avant dans les Conférences de Dublin et de Paris qui affirmaient que l'une des causes qui empêchent d'avoir une politique intégrée, durable et mondiale de l'eau, c'est le fait qu'elle ne soit pas considérée comme un bien économique, mais comme un bien gratuit.

Pour le CME, l'eau doit devenir un bien économique soumis aux règles du marché: il faut laisser l'offre et la demande

---

*J'ai préparé Le manifeste de l'eau, comme un premier exemple concret de ces nouveaux contrats sociaux mondiaux qu'il nous faut développer si nous voulons pouvoir vivre ensemble dans une humanité de bientôt huit milliards d'êtres humains.*

---

gouverner la rareté. Dans *Le manifeste de l'eau*, nous montrons que ce principe n'est pas destiné à éliminer la rareté, mais plutôt à la gérer et à la *monnayer*. Je trouve particulièrement dangereux le langage dominant qui a fait de l'eau le nouvel *or bleu*; cela en dit long sur la façon dont les classes dirigeantes abordent ce problème, puisque pour elles seule la logique économique est habilitée à une gestion rationnelle de la rareté.

On assiste à la *pétrolisation de l'eau*. Les gens qui favorisent la privatisation de l'eau ne sont ni bêtes ni méchants. Nous sommes collectivement entrés dans une logique dure, qui a fini par accepter la rareté comme le résultat inévitable de la demande croissante d'une population en expansion incontrôlée. Or, faire croire que le problème est causé par l'augmentation de la population, c'est une supercherie scientifique et politique. Car le problème de l'eau existe déjà en grande partie à cause de l'accélération considérable, au cours des 30 dernières années, de l'agriculture

intensive et de l'irrigation massive qu'elle nécessite: 70% de l'usage mondial de l'eau va à l'irrigation de cette production agricole intensive qui ne sert même pas, comme on pourrait s'y attendre, à nourrir la population mondiale en expansion (et qui a faim), mais surtout à produire nos surplus agricoles non distribués. Pendant que l'agriculture intensive du Nord monopolisait de plus en plus d'eau, *l'autonomie agricole* du Sud ne cessait de dégringoler. De plus, un autre 20% de la consommation mondiale de l'eau est consacré à l'industrie; or, comme le rapport du PNUD de 1998 le rappelait, 88% de la production mondiale des biens industriels se fait chez nous, dans les pays développés.

Enfin, un autre thème que développent les responsables mondiaux, c'est que « l'eau va être de plus en plus source de guerres ». Ce fatalisme n'a pas de sens! Car si c'était vrai, cela aurait seulement démontré que nos dirigeants, et nous comme citoyens, n'avons pas été capables de nous organiser pour éviter ces guerres. Et nous n'aurions même pas l'excuse de la surprise! On nous annonce ces guerres pour dans vingt ans: où est donc notre intelligence? Où sont tous nos grands experts de la Banque mondiale, du CME, de la Lyonnaise des eaux, etc.?

C'est pour contrer cette approche dominante de l'eau comme bien économique que nous avons publié *Le manifeste de l'eau* et proposé, parmi les mécanismes concrets à développer, la création d'un « Collectif mondial de l'eau pour l'humanité », puis celle d'un Réseau de « Parlements pour l'eau comme bien commun mondial ». Deux façons parmi d'autres de redonner toute sa place à la société civile dans ce débat fondamental.

— **Rel.:** *Vous aviez annoncé, lors d'une précédente visite, que le Groupe de Lisbonne travaillait sur un nouveau livre qui porterait sur le désarmement financier. Où en est donc le projet?*

— **R.P.:** La réflexion autour de cette question a mis en évidence des tensions internes au sein du Groupe de Lisbonne, tensions qui étaient d'ailleurs déjà présentes pour en arriver à s'entendre sur *Limites à la compétitivité*, mais qui ont été plus fortes cette fois-ci. Malgré un an et demi de retard sur la date d'abord prévue, j'ai bon espoir que nous parvenions à nous entendre à temps sur le texte final pour une parution à l'automne 1999. Et les grandes orientations du texte demeurent que la

finance doit être mise au service du «welfare», conformément aux choix déjà faits dans *Limites à la compétitivité*.

– **Rel.**: *À brasser de si grosses questions, dans un contexte où la domination du discours néo-libéral semble totale et où la mondialisation des marchés semble inexorable, où donc trouvez-vous votre espérance, le carburant qui vous permet de garder votre enthousiasme et de poursuivre la lutte?*

– **R.P.**: Dans l'histoire de l'homme. Et ce n'est pas des grands mots: c'est concret, pragmatique. L'histoire des êtres humains montre que, malgré des hauts et des bas, il y a une croissance de la conscience morale, de la sagesse politique, de la maîtrise des ressources matérielles et immatérielles, des liens sociaux.

C'est vrai qu'on a eu encore, il y a 50 ans, le nazisme, il y a 25 ans, les Khmers rouges, il y a 5 ans, le Rwanda, et qu'on est encore en train de faire le Kosovo. Il y a ces

gouffres énormes dans l'histoire humaine. Mais, d'un autre côté, on constate que, par rapport à il y a 100 ans, les relations qui existaient entre les groupes sociaux et les classes sociales ont radicalement changé, du moins en Occident, et pour le mieux. Ce n'est pas vrai que nous sommes en régression. Bien sûr, comme pour l'évolution des prix, il y a toujours des cycles; mais la tendance constante est quand même à une augmentation des prix. L'évolution de la conscience morale mondiale, c'est un peu comme cela: elle est en croissance constante. Par rapport à il y a 500 ou 100 ans, il y a des choses que plus personne n'oserait dire, des façons de voir l'autre que personne n'oserait adopter.

Même chose au plan politique, malgré les difficultés, les régressions et les totalitarismes, les trois formes de la démocratie (représentative, participative et directe) sont en train de se généraliser et de se renforcer dans plusieurs pays, même si dans d'autres, comme nos pays du Nord, on as-

siste à certains affaiblissements; c'est d'ailleurs pour cela qu'il faut se battre chez nous pour le maintien des acquis démocratiques. Mais cela n'est pas neuf: c'est en réaction à des reculs comme la première grande guerre et la crise du capitalisme de 1929 que l'on a construit le New Deal et l'État du Welfare, qui ont été une nouvelle ingénierie politique de la démocratie représentative, avec une participation accrue des divers groupes sociaux. Et les syndicats, qui ont joué un rôle énorme dans les gains sociaux du XXe siècle, eh bien! ils n'existaient même pas au début du XIXe.

– **Rel.**: *Vous dites que le Welfare est venu comme réponse à des pressions importantes. Où donc peut-on voir les pressions actuelles qui permettraient maintenant de renverser la vapeur?*

– **R.P.**: Ce ne pourra plus être, comme au début du siècle, le fordisme et le taylorisme qui seront la base d'un nouveau Welfare, car ils supposent une maîtrise de la monnaie qui n'existe plus au niveau national. Pourtant, des transformations importantes auront lieu.

Pourquoi arrivera-t-on, tôt ou tard, à une forme d'allocation universelle? Personnellement, je crois que la meilleure façon d'y arriver (car il y a 36 façons d'envisager l'allocation universelle, et à mon avis, certaines peuvent être fort dangereuses), d'ici 25, 30 ou 40 ans et au niveau planétaire, c'est à travers le rétablissement d'une politique de plein emploi mondial. Et non pas à travers la poursuite d'une réduction toujours plus grande du temps de travail nécessaire pour produire la richesse dans le monde. En ce sens, je me démarque de la plupart de mes amis de gauche, en Europe, qui sont braqués sur la réduction du temps de travail. Ma thèse est liée à la politique de la technologie. Pour moi, tant qu'on ne maîtrise pas de nouveau la technologie, toute politique de réduction du temps de travail signifie résidualiser la capacité du monde du travail d'avoir quelque chose à dire sur l'économie.

Attention! Je ne vise pas à retourner à la manualisation de toute une série d'activités aujourd'hui faites par la machine. Mais la technologie, à l'heure actuelle, a une logique de substitution. Toute technologie vise d'abord à remplacer des produits, des processus ou des services existants en les rendant obsolètes. Car la technologie vise à augmenter la rentabilité du capital, et donc la productivité. D'ailleurs, parce qu'on a de plus en plus augmenté l'intensité du capital dans la science et la technologie, on



Photo: Robert Fréchette/STOCK

peut presque désormais dire que la technologie ou le capital, c'est la même chose. La technologie a donc une logique de substitution: des matières premières, du travail, et même du capital. Ma thèse, c'est de dire que la technologie doit au contraire devenir *un processus d'accumulation*, et donc d'expansion de la richesse commune, et donc des biens communs. Non pas au service de l'appropriation privée de la richesse, mais au service de la création et de l'augmentation de la richesse commune. Alors qu'à l'heure actuelle, la technologie mondiale vise à sucer toutes les ressources existantes; c'est pour cela que, là où il fallait auparavant 427 personnes pour accumuler la même richesse que les 2,5 milliards d'êtres humains les plus pauvres, il n'en faut plus maintenant que 225.

Il est vrai que la technologie permet de faire de plus en plus de choses avec de moins en moins de temps de travail: en 1959, par exemple, il fallait 138 heures de travail pour assembler les 3200 composants d'une voiture; aujourd'hui, il n'en faut plus que 14; et la plupart des gens acceptent de raisonner en se disant que dans dix ans, il n'en faudra peut-être plus que 6! Moi je dis que si on accepte de réduire le temps de travail en conséquence, cela signifie que le travail humain devient de plus en plus résiduel par rapport à la technologie; et que c'est donc la politique technologique qui dicte la place du travail humain, qui détermine la répartition du revenu et des gains de productivité, la politique fiscale, etc. C'est pour cela qu'il faut absolument *maîtriser la politique technologique*. Non pas se contenter de la gestion résiduelle du temps de travail laissé nécessaire par la technologie pour la production de la richesse, mais *renverser l'orientation actuelle* et dire que c'est la politique du temps de travail humain qui doit orienter le caractère résiduel ou intégrationnel de la technologie. C'est là le sacré boulot que nous avons à faire dans la lutte contre l'économie de marché capitaliste. Parce que désormais, le cœur de l'économie capitaliste, c'est le droit de propriété intellectuelle.

– **Rel.**: *Que voulez-vous dire?*

– **R.P.**: C'est à travers le droit de propriété intellectuelle que désormais le capital privé est en train de s'approprier tout ce qui est une réalité dans la vie matérielle et immatérielle de la planète: les semences, les espèces microbiennes, le génome humain, le capital génétique, le sol, l'air, l'eau, l'image, les logiciels, bref tout. Et c'est une des grandes faiblesses de toute

la gauche mondiale que de n'avoir pas réfléchi sur ce droit de propriété intellectuelle et de l'avoir laissé devenir l'instrument d'appropriation clef en main du capital mondial. C'est pour cela que mon intention est de consacrer les prochaines années à bien comprendre le rôle du droit de propriété intellectuelle et d'élaborer des alternatives. Cela fait partie pour moi du travail idéologique si capital à ce moment-ci de l'histoire, c'est-à-dire du travail sur les idées, dans le but de *renverser la narration dominante* du monde et des rapports entre humains.

– **Rel.**: *Vous parlez souvent des nouveaux rapports planétaires que nous avons la responsabilité d'inventer: «être et faire à huit milliards d'êtres humains». Or, l'être humain a jusqu'ici surtout vécu dans*

---

*Si nous ne réussissons pas  
à nous donner ces  
nouveaux mécanismes  
de représentation  
et de contrôle, ce seront  
les techniciens et  
les propriétaires du capital  
qui vont tout gérer  
à notre place.*

---

*un environnement plus restreint, qu'il pouvait davantage contrôler: sa famille, son village ou même son pays. Dans notre société, on constate de plus en plus de sentiments d'épuisement, de «burn out», d'impuissance ou de cynisme, en même temps que de désengagement de l'Etat. Comment faire pour vivre désormais au niveau planétaire sans se sentir écrasé par la surabondance et l'infinie diversité des stimuli, des informations, des sollicitations et des personnes?*

– **R.P.**: À mon avis, il nous faut réinventer et renforcer les mécanismes de représentation politique. Parce que, tant que chacun de nous reste seul, comme «consommateur», il est inévitablement conduit dans le piège que vous venez de décrire: vous consommez l'information, la connaissance, l'art, les relations et forcément, vous ne pouvez pas tout savoir, visiter tous les musées, lire tous les romans ou les journaux, aimer tout le monde, etc.

Comme consommateur, si on vous laisse seul devant l'univers, vous allez être écrasé. Alors c'est là qu'il faut reconstituer la représentation politique: non pas la représentation des partis politiques, mais la représentation politique des groupes, des communautés. Et donc développer la confiance que, si vous déléguez, vous êtes représentés: c'est comme si c'était vous, quoi!

C'est pour cela que je propose la multiplication de nouvelles formes d'assemblées parlementaires; que le parlement ne soit plus simplement l'expression de la représentation politique électorale, mais que le parlement devienne cette agora permanente où tous les citoyens se retrouvent aujourd'hui représentés par celui-ci, et demain par un autre. De sorte que le citoyen puisse faire confiance à celui qu'il a délégué pour tel sujet: par exemple, que je sache que, pendant les cinq prochaines années, ce groupe de délégués va s'occuper de faire en sorte que les médias traitent des sujets qui nous intéressent vraiment. Et que ces paliers de représentation puissent agir pour l'individu comme une sorte de filtre, d'aide, de médiation face à tous les possibles.

Les «parlements de l'eau», proposés dans *Le manifeste*, sont de cet ordre-là. Je crois que la représentation politique (au sens *du* politique, et non de la politique) doit se réaffirmer au niveau local, des villes, des communautés, des bassins fluviaux, etc. Sinon vous êtes tout seul; et tant que vous étiez dans une petite communauté villageoise, vous aviez la maîtrise; mais maintenant, face à huit milliards de gens, vous êtes perdu d'avance!

Si nous ne réussissons pas à nous donner ces nouveaux mécanismes de représentation et de contrôle, ce seront les techniciens et les propriétaires du capital qui vont tout gérer à notre place. Parce qu'eux ont non seulement les moyens, mais aussi tout intérêt à standardiser, à normaliser, à concentrer, à tout mettre sur la même autoroute de l'information, etc. Alors qu'avec la multiplication des agoras, à tous les niveaux, vous n'êtes plus le navigateur solitaire qui se promène dans le cyberspace et qui, à la première météorite, risque d'être pulvérisé. Mais vous devenez un citoyen intégré et participant, directement et indirectement, de cet univers multiple et diversifié. Et vous ne vous sentez plus seul, obligé de porter tout le globe comme Atlas, quoi! ■

(Entrevue réalisée par Dominique Boisvert)



Dévoilement du logo du Sommet de la Francophonie de Moncton. On reconnaît Jean Chrétien, à gauche, et Raymond Frenette du Nouveau-Brunswick, à droite.

**T**out le monde souhaite une Francophonie grande et forte. Cependant des différences d'orientation s'expriment. Certains pays mettent l'accent sur la coopération qui résulte d'une langue commune, d'autres souhaitent davantage promouvoir des valeurs communes et intervenir dans des situations de conflits. Le 8e Sommet, quant à lui, cible la jeunesse.

Du 3 au 5 septembre, la ville de Moncton, au Nouveau-Brunswick, aura abrité la 8e Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, communément appelée Sommet de la Francophonie. De l'organisation intergouvernementale, qui en 1970 réunissait seulement vingt et un États, la Francophonie est aujourd'hui un regroupement de 52 États et gouvernements, régi par une charte adoptée en novembre 1997, lors du 7e Sommet.

Du point de vue institutionnel, la Francophonie s'est beaucoup développée durant la dernière décennie. L'unique instance intergouvernementale fut longtemps l'Agence de coopération

culturelle et technique (ACCT), créée à Niamey (Niger) en 1970 et qui, en fait, consacra la naissance officielle de la Francophonie.

Mais, au fur et à mesure, la Francophonie s'est dotée d'autres mécanismes de fonctionnement essentiellement orientés vers la coopération, les échanges du savoir et de la culture, l'éducation et la communication. Ce sont notamment les Conférences ministérielles qui réunissent les ministres francophones de l'éducation, de la jeunesse et de la justice, les organes consultatifs comme l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, l'Agence universitaire de la Francophonie, l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, le Conseil international des radios-télévisions d'expression française et, tout récemment, le Secrétariat général.

### *La Francophonie, une organisation encore mal définie?*

Alors que le gouvernement du Canada<sup>1</sup> définit la Francophonie comme une « communauté des peuples parlant le français ou l'utilisant à des degrés divers », ou encore comme un « mouvement de concertation des peuples d'expression française afin de se doter d'un cadre organisé et de structures fonctionnelles de coopération et d'échanges », la 3e Conférence des ministres

1. Le Canada et la Francophonie», ministère des Affaires étrangères et du commerce international.

francophones de la justice déclarait, en 1995, que la Francophonie «est un espace de dialogue, de coopération et de partenariat... et que son unité se fonde sur une communauté de valeurs et de langue, consacrée à la promotion de la paix, de la justice, de la sécurité, de la solidarité, de la démocratie, ainsi qu'au respect des droits de l'Homme...».

Si ces définitions montrent non pas une divergence profonde, mais une perception différente de la Francophonie, c'est surtout en termes de mandat que le clivage est plus visible. Interrogé à ce propos, Jean-Louis Roy, ancien secrétaire général de l'ACCT répondra, dans une entrevue accordée à *Jeune Afrique* du 5-11 novembre 1997, que certains «voient encore la Francophonie comme une espèce de mouvement associatif sympathique; ils sont frileux devant une Francophonie appelée à décider... D'autres ont une autre conception: chercher à établir, entre ses membres, des conventions concrètes».

Effectivement, si l'organisation veut s'imposer sur l'échiquier international, si elle veut répondre aux attentes des peuples francophones privés de leurs droits les plus élémentaires, si elle veut grandir, elle a tout intérêt à se donner les outils de fonctionnement à caractère exécutoire et ainsi dépasser, quand c'est nécessaire, le caractère très consultatif de ses institutions.

Cela suppose, par exemple, que dans des situations de crises politiques, sans nécessairement violer la souveraineté des États, la Francophonie se réserve le droit d'intervenir, de prendre position et d'agir. Or, le principe de la «non ingérence» revient souvent dans la bouche de plusieurs chefs d'États membres de la Francophonie, à telle enseigne que, pour agrandir le cercle, le concept est présenté comme constituant la force de l'organisation.

Fragilisée par son passé colonial, la France veut éviter le risque de se faire dire que la Francophonie est une façon détournée de replonger ses anciennes possessions africaines, asiatiques, ainsi que les DOM-TOM<sup>2</sup> dans la colonisation. Pour ce pays, la Francophonie est avant tout un espace de résistance à l'impérialisme culturel américain. Cependant, non seulement beaucoup de dirigeants francophones que l'on peut considérer comme étant des «ayants droit naturels» présentent des profils pour le moins discutables, mais en plus, l'obsession de cet envahisseur qu'est le pays de l'oncle Sam, pousse l'organisation à vouloir élargir à tout prix et sans condition le cercle francophone.

Si tout le monde souhaite une Francophonie forte et grande, beaucoup estiment cependant qu'il y a un minimum de critères d'éligibilité. Au moment où le Nigeria était suspendu du Commonwealth, n'a-t-on pas vu des tractations se faire entre la France et les dirigeants de ce pays en vue de démarrer un partenariat? La France justifiait cette main tendue par sa politique de s'ouvrir davantage à des pays africains non francophones. En effet, pour contourner l'isolement politique, le français venait d'être reconnu par le régime nigérian comme deuxième langue officielle. Même si ce partenariat n'engageait en rien la Francophonie, il pouvait néanmoins constituer un motif d'agrément futur, d'autant que l'article 12 de la Charte de la Francophonie, qui en fixe les conditions, est elle-même assez vague: «Tout État qui souhaiterait s'associer à certaines activités de l'Agence peut conclure avec celle-ci un accord fixant les modalités de sa participation aux dites activités...».

On peut également critiquer le choix de Hanoï pour organiser le 7e Sommet de la Francophonie. Le Vietnam est un pays où le nombre de prisonniers politiques rivalise avec celui des

Vietnamiens francophones. Sur 77 millions d'habitants, 500 000 à peine parlent français, la majorité ont plus de 60 ans. Mais le Vietnam se trouve en Asie et la Francophonie voulait à tout prix traverser les cinq continents.

## *L'arrivée de Boutros Boutros-Ghali*

En nommant l'ancien secrétaire général de l'ONU au poste de secrétaire général de la Francophonie, les pays membres espèrent tirer bénéfice de sa renommée internationale. Ils veulent donner à la Francophonie une voix et un visage.

Du côté des ONG, on attend de Boutros-Ghali le développement de la dimension politique, le cheminement vers le politique, le dynamisme et le dépassement du culturel. Le mandat que lui donne la Charte de la Francophonie est assez clair: «l'instauration et le développement de la démocratie, la prévention des conflits et le soutien à l'État de droit et aux droits de l'Homme, l'intensification du dialogue des cultures et des civilisations, le rapprochement des peuples par leur connaissance mutuelle, le renforcement de leur solidarité par des actions de coopération multilatérale, en vue de favoriser l'essor des économies».

Avec la nomination de Boutros-Ghali, les ONG impliquées dans la Francophonie espèrent voir l'organisation s'approcher de la philosophie du Commonwealth. On espère voir l'organisation sanctionner publiquement les nombreuses violations des droits humains pratiquées dans l'espace francophone. Il est urgent que les coups d'État qui s'opèrent en toute illégalité en Afrique francophone ainsi que les nombreux conflits armés qui s'y orchestrent mobilisent l'organisation. On attend du secrétaire général qu'il sorte la Francophonie du creux.

Le secrétaire général devra donc trancher avec le principe si cher à nos dirigeants francophones: «la non-ingérence». Ses débuts sont prometteurs, mais il est trop tôt pour fonder un jugement de valeur. De passage à Ottawa, il avouera, dans une entrevue<sup>3</sup>, qu'il «est inquiet d'un certain nombre d'atteintes à la démocratie, atteintes vues ces derniers temps, dans certains pays membres», sans toutefois les nommer.

## *L'ambiguïté du Canada face à la clarté du Québec*

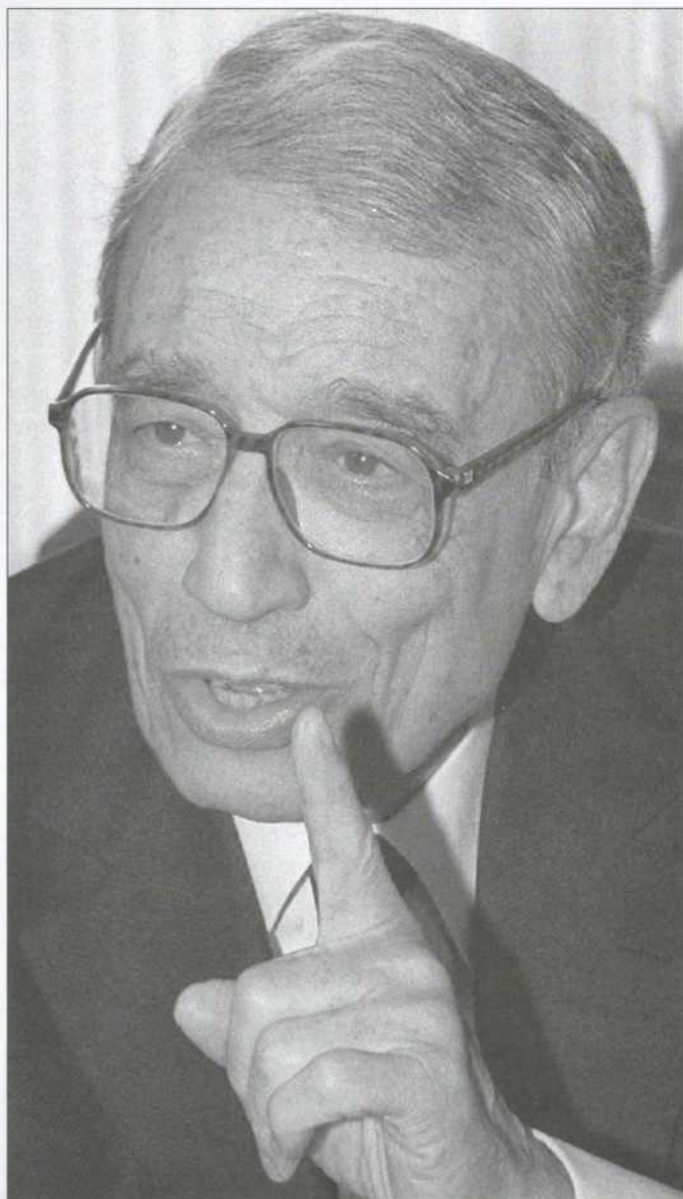
Depuis 1996, il s'est formé, au Québec, le Comité de la Francophonie qui regroupe une dizaine d'organisations non gouvernementales (AQOCI, ACAT, Amnistie internationale, Ligue des droits et libertés, Développement et Paix...). À l'occasion du 7e Sommet qui s'est tenu à Hanoï, ce comité avait adressé une note aux gouvernements du Canada, du Québec et du Nouveau-Brunswick: «Pour une francophonie engagée en faveur du développement démocratique et des droits de la personne».

Dans ce document, le Comité faisait état des défis du respect des droits observés à travers trois pays: le Rwanda, le Vietnam, Haïti. Il apportait également une réflexion sur la question de

l'impunité ainsi que sur les droits les plus couramment bafoués: droits des femmes, des enfants, des réfugiés et des détenus. Le document prenait au mot l'Énoncé du gouvernement canadien qui, en 1995, affirmait que l'aide internationale est un instrument essentiel à la diffusion de la culture et des valeurs canadiennes, comme le respect des droits de la personne et le développement de la démocratie. Le Comité invitait alors le gouvernement Chrétien à défendre la proposition suivante: «Pourquoi la Francophonie ne deviendrait-elle pas une tribune, un tremplin pour la promotion d'un développement axé sur la démocratie, la justice sociale et le respect des droits de la personne?».

Mais, à Hanoï, seul le Premier Ministre du Québec s'est résolu à porter haut le message des ONG, privées de tribune. Monsieur Bouchard fut le seul chef de gouvernement à demander officiellement que «soient adoptées des mesures vigoureuses à

2. Départements d'outre-mer et territoires d'outre-mer.
3. *Le Devoir* du 7 juillet 1999.
4. «Pour la démocratie et les droits humains: Des engagements à respecter. Des responsabilités à partager».



Monsieur Boutros Boutros-Ghali, lors d'un passage à Ottawa.

Photo: Rod Macivoir/CANAPRESSE

l'endroit des États qui affichent le plus grand mépris des droits de la personne». Sa proposition fut énergiquement rejetée par la France, curieusement épaulée par le gouvernement du Canada qui, au nom de la diplomatie conciliante, trouva subitement que le modèle des sanctions était révolu.

À l'occasion du Sommet de Moncton, le même Comité de la Francophonie vient de préparer un livret<sup>4</sup> interpellant les chefs d'État et de gouvernement francophones. Le livret comprend des réflexions sur les thèmes qui demeurent prioritaires pour bon nombre de pays francophones: l'universalité, l'interdépendance et l'indivisibilité des droits de la personne, la Cour pénale internationale, la protection des défenseurs des droits humains, la protection des enfants impliqués dans les conflits armés, ainsi que la reconnaissance et l'exercice des droits humains des femmes.

On y rappelle que tous les pays membres de la Francophonie sont également membres de l'Organisation des Nations unies et qu'à ce titre, ils doivent s'inscrire dans l'idéal proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Par le même engagement, ils doivent non seulement ratifier, mais surtout mettre en application les instruments et mécanismes internationaux relatifs aux droits de la personne.

Le Comité a par ailleurs tenu à faire ressortir une faiblesse qu'il a observée au niveau des grandes orientations de la Francophonie, laquelle se traduit par la non-référence, dans le plan d'action francophone (1996-2000), au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Concernant particulièrement la question des femmes, ce manquement est d'autant plus inadmissible qu'un lien de cause à effet entre la pauvreté et la violence y est établi.

Le Comité de la Francophonie vient également de préparer une brochure d'information et de sensibilisation aux droits de la personne, adressée aux jeunes francophones du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Canada. Le message qu'on veut livrer à ces jeunes s'articule autour des disparités énormes existant entre les pays membres de la Francophonie, dont dépend aussi

---

*Tous les pays membres de la Francophonie sont également membres de l'Organisation des Nations unies et à ce titre, ils doivent s'inscrire dans l'idéal proclamé par la Déclaration universelle des droits de l'Homme.*

---

le respect des droits humains. Autant «état des lieux» sur la condition des jeunes à travers le monde entier qu'appel à la mobilisation, la brochure aborde quatre questions faisant couramment objet de violation des droits des jeunes: le droit à l'éducation, l'exploitation au travail, l'exploitation sexuelle, l'utilisation dans les conflits armés.

Puisse le thème donné à ce 8<sup>e</sup> Sommet, «La jeunesse au cœur du sommet de Moncton», inspirer les délégués pour que la Francophonie dépasse le folklore et pour que cette jeunesse-là soit préparée à en porter, dès demain, le flambeau. Pour y arriver, il lui faudra des bases solides. Or, on ne peut construire du solide sur du sable mouvant. ■

# en bref

Au congrès annuel de l'Association catholique canadienne de la santé (ACCS), en mai 1999, les participants ont adopté plusieurs résolutions pressant le gouvernement fédéral d'agir au sujet de trois grandes questions concernant **la santé**: adopter des mesures législatives sur les techniques de reproduction et de génétique humaines, décider de l'avenir de la Direction générale de la protection de la santé et intervenir dans le débat entourant le financement privé du système de soins de santé canadien. Contact: James Roche, au (613) 731-7148.

Le Comité contre l'esclavage moderne, en France, travaille quotidiennement à la libération d'esclaves. Cinq critères définissent cette nouvelle forme d'**esclavage moderne**: la confiscation des papiers, les conditions de travail et d'hébergement contraires à la dignité humaine, la séquestration, la rupture des liens avec la famille et l'isolement culturel. Depuis sa création, il y a cinq ans, le Comité a traité 147 cas. 51 victimes viennent d'Afrique, 47 d'Asie et 14 de Pologne. Les filières liées au travail clandestin sont connues et reliées aux filières mafieuses. C'est ce que l'on appelle l'esclavage pour dettes. La prostitution en constitue une autre forme. Le mot esclavage n'existant plus dans le code pénal, le Comité se heurte au problème de faire appliquer la justice. Ce qui explique que seulement 5 esclavagistes sur 111 sont actuellement en prison.

Les femmes ont-elles été diaconesses dans l'Église primitive? Ce diaconat était-il l'équivalent de celui des hommes? Ces questions sur le **diaconat féminin permanent** ont fait couler de l'encre dans la presse catholique, ces derniers mois. Dans le périodique britannique *The Tablet* du 8 mai, Joan Wijngaards démontre, à partir du rituel de l'ordination diaconale, que les diaconesses et les diacres exerçaient le même ministère, même si les tâches des unes et des autres différaient beaucoup. Dans un article de *La Documentation catholique* du 2 mai, Piersandro Vanzan, jésuite, fait le point sur les recherches et les publications sur ce sujet. Il rappelle que *Inter insigniores* (1976) et *Ordinatio sacerdotalis* (1994) ont refusé l'accès des femmes au presbytérat et à l'épiscopat, mais n'ont pas fermé la porte au diaconat. La discussion reste donc ouverte en ce qui concerne l'approfondissement théologique du diaconat comme ministère autonome. Anastasia,

Macrina, Salvina et les autres diaconesses des premiers siècles auront-elles des soeurs au XXI<sup>e</sup> siècle?

La Bible fournit des raisons de célébrer un jubilé, mais elle n'est pas la seule source inspirante. Les traditions autochtones du Canada possèdent deux rituels de jubilé. L'un est la fête des morts algonquins où l'on échangeait des fourrures, du maïs, du sirop d'érable et des outils. Le rituel comprenait un déterrement des tumulus afin de réaménager les ossements des ancêtres, symbole de la réorganisation sociale des vivants. L'autre était le *potlatch* qui consistait en une redistribution des biens et en une présentation des blasons de cuivre honorifiques. Il illustrait l'impartialité sociale et économique. La Coalition pour les droits des Autochtones, qui représente un regroupement d'Églises canadiennes, de groupes communautaires et de représentants des peuples autochtones, propose de célébrer le jubilé dans cette perspective à travers sa publication **À partir de la terre-mère**. Renseignements par téléphone: (613) 235-9956.

Le 1er juillet 1999, le parlement de Westminster a transféré une partie de ses pouvoirs (dont la gestion de la santé et de l'éducation) au premier **parlement élu en Écosse** en 1707, ainsi qu'à la première assemblée autonome du pays de Galles depuis 500 ans. Même si les partis indépendantistes connaissent une poussée, les travaillistes sont arrivés en tête aux élections du 6 mai, et tout séparatisme est écarté. Le parlement d'Écosse souhaite établir des liens avec l'Union européenne. Les évêques écossais ont soutenu ce désir d'une plus grande autonomie.

Les enfants abandonnées en Chine sont plus nombreuses que les orphelines dans les institutions. **L'abandon des enfants** est un sujet tabou, surtout depuis l'adoption de la politique de l'enfant unique, ces vingt dernières années, dans les milieux urbains, alors qu'à la campagne on permet un deuxième enfant, quand le premier est une fille. Cela ouvre la porte à l'abandon de la fille arrivée la première, dans l'espoir de donner naissance à un fils. En fait, un grand nombre d'enfants sont adoptés illégalement dans les régions où il n'y a pas d'orphelinat, bien que la Chine ait une entente avec douze pays. Selon les statistiques des ambassades, le plus grand nombre d'adoptions à l'étranger se fait aux États-Unis et au Canada.

# HAÏTI: REFOULEMENT DU MOUVEMENT SOCIAL

par Franklin Midy<sup>1</sup>



Photo: Jean-François Leblanc/STOCK

**D**epuis le départ du pouvoir du président Aristide, à contrecœur et dans la dispute, la vie politique haïtienne est surtout faite de conflits partisans extrêmes. Il s'agit de luttes sans concessions, qui s'expriment par la paralysie des institutions de l'État et la mobilisation de la rue instituée quasiment en organe libre de pouvoir. Dans pareille situation, s'accroît le danger d'anarchie. Et la crise nationale s'exacerbe.

Port-au-Prince, 28 mai 1999, interruption forcée d'une manifestation d'associations patronales, professionnelles et syndicales *Contre l'insécurité et l'anarchie* par une contre-manifestation d'organisations populaires (OP) armées de pierres et du cri de guerre *Aristide ou la mort*. Ce jour-là, le Champ-de-Mars était devenu un champ de bataille réelle, où campait le peuple contre la bourgeoisie. Où était aussi donné à voir et à lire le message public de l'intolérance en croissance et de la polarisation sociale en hausse. Où se donnaient aussi en spec-

tacle la brutalité de la police contre des journalistes et son incapacité de garantir la sécurité publique. Le même jour, dans la soirée, un commando policier est accusé d'avoir tué de sang froid, d'une balle à la tête, onze personnes qu'il venait d'arrêter et de ligoter dans le quartier populaire de Carrefour-Feuilles.

Contre l'insécurité et «les chauffeurs de l'insécurité», une première manifestation avait été plus tôt lancée par JPP (Jeunesse pouvoir populaire), une organisation proche du parti d'Aristide; on y dénonçait la police pour le meurtre présumé d'un partisan de l'ex-président, membre d'une organisation populaire. Elle se termina elle aussi dans la violence et la confusion, par des bris de vitres d'autos, des dommages aux étalages des marchandises de rue et par une panique de populations. Quelle contradiction: dénoncer l'insécurité et la violence d'une

manière qui nourrit l'insécurité et la violence!

Par ailleurs, le crime sévit dans la cité: meurtres et vols prospèrent à l'abri de l'impunité; la misère et le narco-traffic triangulaire Colombie-Haïti-Floride sont florissants; petit et grand banditismes prolifèrent, à l'instar de la corruption au pouvoir. Quant à la sécurité des vies et des biens, elle est en voie de devenir chose du passé, que seule la nostalgie d'une population aux abois fait encore revivre dans l'imaginaire. Le crime et l'arbitraire en liberté piétinent les libertés fondamentales. Et l'absence de justice laisse le champ libre aux penchants à l'injustice et au désir de représailles.

Pendant ce temps, les diverses factions politiques au pouvoir se livrent une lutte sans merci, paralysant les institutions de l'État et sapant leur crédit dans l'opinion publique: neutralisation du Conseil électoral provisoire (CEP) et fraudes électorales<sup>2</sup>; paralysie du gouvernement longtemps privé de premier ministre et chute de l'autorité de l'État; bras de fer opposant l'OPL au président Préval et hara-kiri du parlement; blocage de la réforme judiciaire et silence politique devant la demande de justice; lutte de partis au sein de la police et insécurité publique en hausse. À la faveur de la paralysie programmée de l'État et du discrédit jeté sur ses institutions,

1. L'auteur est professeur de sociologie à l'Université du Québec à Montréal.  
2. Voir à ce sujet Henry F. Carey, «Electoral Observation and Democratization in Haiti», in Kevin J. Middlebrook, ed., 1998, *Electoral Observation and Democracy. Transitions in Latin America*, San Diego, University of California Press, p. 141-166.

l'anarchie occupe le haut du pavé. Les pionniers du mouvement social se retirent, sans cesse plus nombreux, d'un jeu politique désormais jugé opaque et piégé; avec eux, le pays s'éloigne de la voie de la démocratie.

Comment expliquer la dérive? Le peuple haïtien ne venait-il pas de s'engager avec ferveur dans un projet de construction d'une société de justice, fondée sur l'égalité et le droit? Il y a douze ans, en effet, un grand mouvement social avait conduit à la conquête des droits élémentaires et à leur inscription dans la constitution de 1987. Le même mouvement social avait conduit, en 1990, aux premières élections libres et à l'instauration du premier régime démocratique. Il attendait de ses représentants élus qu'ils travaillent à la démocratisation effective de la société d'exclusion et à l'intégration du *Pays en dehors*<sup>3</sup>.

Mais comment traduire dans les faits les droits inscrits dans la constitution? Comment garantir que le régime politique issu d'élections démocratiques soit effectivement au service du peuple? Autrement dit, comment parachever la conquête des droits élémentaires et l'instauration de la démocratie politique par l'invention au quotidien d'une démocratie sociale participative? Il ne semble pas qu'on puisse y arriver dans la situation concrète d'Haïti, sans la mobilisation des acteurs, des énergies et des espoirs qu'avait mis plus tôt en branle le mouvement social. Dans cette perspective, la crise politique actuelle peut être lue comme un effet immédiat de la mise hors jeu du mouvement social: sous la crise politique, le refoulement du mouvement social.

### *Le travail de refoulement du mouvement social*

Pour saisir la raison et le sens du refoulement, il faut revenir aux enjeux de la lutte contre la dictature: lutte contre un État totalitaire qui viole tous les droits, lutte contre une société inégalitaire qui impose une forme d'apartheid social.

Après la mort de Papa-Doc, au début des années 70, on assiste à la libération progressive d'une parole publique critique. Une *presse indépendante* à contenu social se met en place, dans la marge du système, tirant profit de la *politique de libéralisation* commandée par Washington à

Duvalier fils. Cette presse alternative donne la parole aux victimes du régime et permet la formation d'une conscience collective d'opprimés: à partir de témoignages divers, l'arbitraire du pouvoir, la répression des droits, l'oppression des paysans, l'exploitation des ouvriers sont exposés et dénoncés.

Dans une autre optique, l'Église catholique entreprend de repenser sa mission pastorale dans le contexte de la théologie de libération. Des prêtres, des laïcs, des religieux et religieuses, appuyés par certains évêques, tentent d'incarner dans le champ social la nouvelle *option préférentielle pour les pauvres*. Ils s'engagent dans l'organisation communautaire et la conscientisation, dénonçant *les structures d'oppression*, annonçant la libération des opprimés, oeuvrant à la formation de *gwoupman peyizan*, de *Ti legliz*, de comités de droits humains. Expérimentation de la démocratie participative à la base, émergence du fond de la marginalité de nouveaux acteurs sociaux, renforcement de la conscience d'opprimé chez les *pauvres*, organisation et mobilisation populaire pour une société nouvelle, voilà quelques résultats de la *présence de l'Église d'Haïti* dans la société. Au début des années 80, les effets combinés de cette présence active émergent en un puissant mouvement social qui appelle au changement de la société. Sous sa poussée, la dictature est renversée en 1986 et la route est alors ouverte à la démocratie.

Ce mouvement social pour le changement est depuis devenu un enjeu politique majeur: d'un côté, les gardiens du régime tentent de le contenir, de le déboussoler; de l'autre, ses dirigeants de circonstance tendent à le contrôler, à l'instrumentaliser. Dans les deux cas, le résultat est identique, voulu ou non voulu: refoulement dans l'arrière-scène de figurants et de comédiens masqués de la catégorie des nouveaux acteurs créateurs, qui ont émergé du *Pays en dehors*.

Avant de le décrire, il convient de noter que, derrière le refoulement du mouvement social, opèrent, dans des conjonctures différentes, des acteurs différents qui ont des objectifs spécifiques; le résultat final identique ne s'inscrit pas dans une même logique d'action.

En clair, le travail de refoulement est à l'oeuvre dans deux temps politiques distincts, le temps de la dictature en retraite et le temps de la transition vers la démocratie. Dans le premier temps, les militaires au pouvoir, dont le départ est réclamé en tant

que gardiens de la société d'exclusion et de l'État répressif, cherchent à refouler le mouvement social contestataire. Appelons refoulement-objectif ce résultat attendu. Par contre, dans le second temps, le refoulement obtenu est un effet inattendu des pratiques politiques des dirigeants Lavalas au pouvoir, élus pour diriger la transition vers la démocratie. Appelons-le refoulement-effet. Ces pratiques se réclament des principes et des objectifs de la démocratie; mais, dans les faits, elles se retournent contre la démocratie. Un observateur politique américain, Robert E. White, a souligné ce résultat paradoxal dans un compte-rendu de voyage de novembre 1997 intitulé: *Haïti: démocrates contre démocratie*.

### *Au temps de la dictature en retraite*

À la chute de Duvalier fils, en 1986, sous la pression du mouvement social, un Conseil national de gouvernement (CNG) dirigé par l'armée récupère le pouvoir. Bien vite, il entreprend de remettre les pendules

3. Dans la société haïtienne d'exclusion, les paysans sont péjorativement nommés *moun andeyo*, les gens en dehors. En réalité, la paysannerie pauvre et ses migrants des bidonvilles ont été depuis toujours tenus en dehors de la société sur tous les plans, économique, politique, culturel.
4. La démocratie en Occident s'est exprimée à travers trois grandes formes historiques: d'abord la conquête des droits civiques, base élémentaire de la démocratie; puis la démocratie politique, identifiée à un ensemble de règles faisant consensus; et finalement la démocratie sociale, définie par la recherche active de l'égalité, de la justice, de la solidarité, de l'émancipation collective (voir J. Maheu, «Nouveaux mouvements sociaux, nouveau syndicalisme et démocratie», dans *Nouvelles pratiques sociales*, vol. IV, no 1, printemps 1991, p. 121-132.).
5. Voir Conférence épiscopale d'Haïti, 1988, *Présence de l'Église d'Haïti: messages et documents de l'épiscopat*, 1980-1988, Éd. SOS, Paris.
6. Voir sur cette question J. Nelson-Pailmeyer, «Le conflit de basse intensité des États-Unis: cibler Haïti», dans AQOCI-Haïti, éd., *ONG, groupes de base et démocratie en Haïti. Actes du colloque du Fonds délégué AQOCI-Haïti, 24-26 avril 1992*, Montréal, p. 91-95.

à l'heure: *Finie la bamboche démocratique!*, annonce le général Namphy. Aussitôt après, le CNG part en campagne.

Campagne idéologique de stigmatisation du mouvement social et de ralliement des alliés du camp duvaliériste, de l'oligarchie locale et du leadership conservateur du Washington de Ronald Reagan. Le projet de changement social est présenté et dénoncé comme un projet crypto-communiste, dont l'objectif est la suppression des propriétés, celles du riche comme celles du pauvre, surtout le lopin de terre du paysan pauvre.

Campagne militaire contre les acteurs du mouvement, en particulier ses nouveaux acteurs de la campagne et des bidonvilles, bref, du *Pays en dehors*: massacres de paysans à Jean-Rabel et à Piatte par de grands propriétaires terriens forts de l'appui de l'armée, attaques contre les organisations paysannes et ouvrières, les *Ti legliz* et les organisations de jeunes et de femmes des quartiers populaires; assauts contre les initiatives et les projets alternatifs des classes populaires (destruction de coopératives, de silos et de pharmacies

communautaires, de centres d'alpha et de conscientisation). Ce qui est visé, en somme, c'est le démantèlement de la démocratie sociale participative, en expérimen-

---

*La crise politique actuelle peut être lue comme un effet immédiat de la mise hors jeu du mouvement social: sous la crise politique, le refoulement du mouvement social.*

---

tation parmi les exclus sociaux depuis le milieu des années 70.

Campagne politique contre le processus démocratique même. D'un côté, attaques contre l'exercice des droits fondamentaux: manifestations réprimées, syndicalistes

arrêtés et torturés, journalistes brutalisés, médias détruits, militants des droits humains harcelés et parfois enlevés, etc. De l'autre, attaques contre les instruments et les institutions de démocratisation du régime politique: remise en question par le CNG, deux mois après leur adoption massive par référendum, de la constitution de mars 1987 et de sa provision relative au Conseil électoral provisoire (CEP); interruption dans le sang des élections de novembre 1987, alors que la population s'apprêtait à y participer massivement.

Mais c'est après la victoire électorale inattendue du mouvement social que les forces opposées au changement se sont réunies pour lui livrer la guerre finale. Une guerre totale, militaire, politique, idéologique, faisant appel aux ressources de tous les alliés, l'argent de l'oligarchie, l'expertise du Département d'État américain en guerre de basse intensité<sup>6</sup>, les commandos d'exécution recrutés par le FRAPH et conseillés par la CIA. Au jour dit, le 29 septembre 1991, elles déclenchent le déluge contre le mouvement Lavalas: le président élu est chassé du pays, les



Le balcon du Palais national de Port-au-Prince sur lequel Jean-Bertrand Aristide aimerait bien revenir.

animateurs des organisations populaires sont pourchassés, les chantiers communautaires d'intégration sociale et nationale sont renversés, la marche du peuple haïtien vers la démocratie et l'égalité est stoppée. Lourd a été le prix de la victoire populaire aux élections de 1990, tel qu'annoncé par la prophétie auto-réalisatrice de l'ambassadeur américain en Haïti, Alvin Adams, qui avait prédit, le lendemain de cette victoire arrogante: *apre dans, tanbou lou*, après la fête, la désolation<sup>7</sup>. Réalisée aussi la prophétie plus tôt annoncée du général Namphy: *finie la bamboche démocratique!*.

### *Au temps de la transition vers la démocratie*

Le coup d'État militaire se brise contre la résistance du mouvement populaire à nouveau debout. La communauté internationale doit en tenir compte; elle ramène le président élu au pouvoir. Mais, fait inattendu, le retour au pouvoir du gouvernement Lavalas d'Aristide ne signifie pas la fin du travail de refoulement du mouvement social. Bien au contraire!

Les deux principaux buts visés par l'intervention de la communauté internationale et les décisions concrètes rattachées à ces buts ont réactivé ce travail de refoulement: la réconciliation nationale a justifié le non-désarmement des bourreaux et la confiscation par Washington des documents du FRAPH et de l'armée; elle consacre l'impunité, crée la frustration chez les victimes. La politique d'ajustement structurel a justifié la liquidation des entreprises publiques et la déréglementation sauvage du commerce; elle favorise la contrebande et la corruption, nourrit le désespoir des pauvres, agit comme pomme de discorde nationale et prétexte de manipulation politique des acteurs populaires. Les politiques de la communauté internationale ont pour effet de prolonger le travail de refoulement des acteurs populaires hors de la scène politique active<sup>8</sup>. Le *Rapport du secrétaire général des Nations unies en date du 19 mai 1999 sur la Mission de police civile en Haïti* constate: «La masse de la population se trouve en marge des processus économiques structurés et se sent exclue de la vie politique»; l'impunité alimente la frustration politique et l'insécurité publique.

Quant aux dirigeants de la Famille Lavalas<sup>9</sup>, ils ne semblent pas saisir l'importance d'un mouvement social autonome pour le progrès de la démocratie; ils n'en font pas, en tout cas, la promotion. Au contraire, de leur discours et de leurs pratiques politiques se dégage une problématique d'instrumentalisation.

Le discours dominant, qui tient lieu d'analyse, personnifie le problème politique et personnalise la solution au problème, pour ensuite diaboliser les personnes-problème et magnifier, «héroïfier» la personne-solution: le problème de la dictature, ce sont les macoutes, les duvaliéristes, représentés sous la figure de *santan*, *fòs fènwa*, *fòs lanmò*, forces des ténèbres, forces de la mort; le problème du chômage, de la pauvreté, ce sont «les bourgeois», des «sangsues»; le problème de la démo-

---

*Le discours dominant, qui tient lieu d'analyse, personnifie le problème politique et personnalise la solution au problème, pour ensuite diaboliser les personnes-problème et magnifier, «héroïfier» la personne-solution.*

---

cratie, ce sont «les impérialistes», des «monstres». Pour terrasser ces au-delà maléfiques, on a besoin de Dieu, de héros, d'instruments de leur volonté. De dessous ce discours et ces métaphores personifiantes et personnalisants, n'arrivent pas à émerger, comme objets d'analyse, les structures et rapports d'oppression, ni l'action transformatrice de sujets historiques autonomes.

On devine l'énorme impact de ce discours imagé sur l'esprit de la population, quand on sait que l'imaginaire populaire ne connaît pas de mal ni de bien qui ne soit malédiction ou bénédiction du ciel: Dieu, ou le Diable, est responsable de ce qui advient dans la vie. Dans cet imaginaire du surnaturel, tout problème social est destiné.

Le discours instrumentalisant est accompagné de pratiques d'instrumentalisation: instrumentalisation de la constitution, que l'on tente d'utiliser comme argu-

ment de mise à mort de l'adversaire, sans être soi-même disposé à en honorer les principes; instrumentalisation des institutions (Conseil électoral provisoire, gouvernement, parlement, justice, police), dont on cherche à faire des appendices d'appareil de parti; instrumentalisation des organisations populaires, qu'on mobilise au besoin comme arme de combat contre l'ennemi du moment; on recourt à la force de la rue pour vider les conflits politiques.

Enfin, le nom choisi pour décliner l'identité du mouvement politique est un ordre de guerre et une image de nature débordante, incontrôlable: *opération lavalas*. Lavalas (l'avalanche) charrie tout sur son passage; contre lui, on ne peut rien. Dans l'imaginaire populaire, seul le Bon Dieu peut vous venir en aide contre lui; peut-être aussi, qui sait, son envoyé sur terre: *Sa Bondye sere pou ou*, *lavalas pa kab bwote i*, Lavalas n'a pas le pouvoir d'emporter ce que Dieu a mis de côté pour vous. Mais, jouet de Lavalas ou protégé de la puissance divine, dans l'un et l'autre cas de figure, disparaît l'acteur social collectif. Le mouvement social créateur, désormais réduit en opération lavalas, se meurt dans les batailles rangées de rues. La scène sociale est remplacée par le champ de bataille. Et la crise ne peut que s'aiguiser encore plus.

Est-ce l'impasse? Il semble difficile en tout cas d'en sortir, si le problème à résoudre est mal saisi. Ce problème en Haïti, c'est l'existence, en marge d'une société oligarchique, d'un *Pays en dehors* majoritaire. En dehors de l'action créatrice des exclus organisés de façon autonome, une solution démocratique au problème de l'exclusion est-elle pensable? ■

7. Sur le bilan de la répression, voir F. Midy, «Réconciliation, impunité, justice: la question des droits humains en Haïti», dans Collectif, 1997, *Campagne contre l'impunité: portrait et plan d'action. Essais sur les droits humains et le développement démocratique*, Montréal, Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, p. 125-154.
8. Concernant l'effet d'exacerbation des conflits politiques internes produit par les politiques de la Communauté internationale, voir James R. Morrell, Rachel Neild et Hugh Byrne, «Haïti and the Limits to Nation-Building», *Current History. A Journal in Contemporary World Affairs*, March 1999.
9. NDLR: en 1996, Lavalas s'est scindé en deux partis: l'OPL, Organisation politique Lavalas (pro-Préval) et la Famille Lavalas, qui s'oppose aux réformes dites «néolibérales» de Préval et qui, surtout, vise à reporter Aristide à la présidence, en l'an 2000.

# COLOMBIE: ENTRE LA TERREUR ET L'ESPOIR

par Massimo Panzino<sup>1</sup>



Photo: Massimo Panzino

Les familles des personnes assassinées, lors du Tribunal international d'opinion à Barranca.

**C**omme l'ont montré les tribunaux d'opinion qui ont eu lieu à Barranca, Montréal et Toronto, le massacre de Barranca, exemple des graves violations des droits humains commis au pays, fait saisir les enjeux qui se cachent derrière les horreurs. Mais la réaction courageuse des citoyens devant la terreur se révèle source d'inspiration.

La Colombie est le théâtre d'une hyperviolence parrainée par l'État contre sa propre population. Or, lorsqu'un État a recours à une violence aussi atroce et aussi cruelle, il devient clair qu'il ne

cherche plus seulement à tuer des êtres humains, mais à anéantir un esprit et à étouffer le projet de société incarné par les victimes.

Aux lendemains du massacre de Barrancabermeja<sup>2</sup> (Barranca), survenu le 16 mai 1998, la population de cette ville pétrolière a poussé un cri d'angoisse qui a retenti jusqu'au Québec. En se basant sur l'histoire judiciaire récente et sur le taux d'impunité des crimes de lèse-humanité (massacre, torture, disparition forcée) qui atteint virtuellement 100% au pays, les familles des victimes se trouvaient confrontées à la douloureuse réalité que leur État n'allait rien faire en vue d'appréhender les assassins de leurs proches. Cette certitude ne devait pas pour autant se traduire par la résignation, elle a plutôt poussé la communauté à apaiser sa soif de justice en utilisant un des seuls outils à sa portée: la solidarité internationale.

C'est dans cette optique que les survivants du massacre ont invité la communauté internationale à mettre sur pied des tribunaux d'opinion pour déterminer la responsabilité de l'État colombien, dans la tuerie du 16 mai 1998. Ces tribunaux symboliques devaient précéder la tenue d'un tribunal d'opinion à Barranca même, à l'occasion du premier anniversaire du massacre. Au Québec, une coalition de six organismes, coordonnée par le Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine, a répondu à l'appel. C'est ainsi que le Tribunal d'opinion sur les droits humains en Colombie a siégé à Montréal, les 3 et 4 mai derniers. Nous y reviendrons plus loin. Auparavant, rendons visite à Barranca.

1. L'auteur est permanent au Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine. Il a coordonné la mise sur pied, à Montréal, du Tribunal d'opinion sur les droits humains en Colombie. Il s'est également rendu en Colombie afin de participer au Tribunal d'opinion qui a siégé à Barrancabermeja, les 14, 15 et 16 mai derniers.
2. Lors du massacre, un groupe paramilitaire a exécuté sept jeunes de sang froid et enlevé 25 résidents, la plupart âgés de seize à vingt-deux ans. Quelques semaines plus tard, l'escadron de la mort a publié un communiqué dans lequel il annonçait le jugement et l'exécution des personnes séquestrées, «coupables», selon leurs bourreaux, de collaborer avec la guérilla de gauche. Ce massacre n'est qu'une des 198 tueries documentées l'an dernier. Les groupes paramilitaires liés à l'armée se sont rendus responsables de 80% de ces crimes.

## *Le coeur arraché de la Colombie*

urnommée le «coeur de la Colombie» par ses 200 000 habitants, Barranca se trouve officiellement divisée en trois grandes zones dont les frontières sont tracées par la classe sociale à laquelle appartiennent les résidents: classes aisées, employés de la raffinerie et pauvres. Ce n'est pas l'emplacement géographique de la ville qui lui a valu son surnom, mais plutôt la présence, en son sein, du principal port pétrolier et de la raffinerie la plus importante du pays. Ce qui en fait un centre névralgique. Si une grève paralyse la ville, c'est souvent tout le pays qui est ralenti.

La position stratégique de Barranca n'a pas échappé aux divers acteurs sociaux, politiques et militaires, toutes tendances confondues, qui ont tous essayé d'y asseoir leur influence. Ainsi y trouve-t-on l'Armée de libération nationale (ELN)<sup>3</sup> qui en contrôle quelques quartiers, imposant sa loi aux habitants et interdisant l'accès aux forces de l'ordre. C'est ici, d'autre part, qu'est née l'Union nationale ouvrière, un des syndicats les plus influents de Colombie. S'y est développé surtout un mouvement populaire et social parmi les mieux organisés et les plus combattifs du pays. Les organisations de ce mouvement ont livré, à Barranca, plusieurs luttes qu'elles ont gagnées. Jusqu'à tout récemment.

En 1992, en effet, cette tendance se renverse lorsque l'armée colombienne met sur pied un réseau de tueurs à gages qui assassineront plus de 65 syndicalistes, journalistes et militants populaires<sup>4</sup>. Les années suivantes, des groupes paramilitaires installent leurs bases d'opération dans les régions environnantes, parvenant, en 1998, à former un étai autour de Barranca. Le 16 mai 1998, ces paramilitaires déclenchent la guerre contre le «coeur de la Colombie».

## *Chronique d'un massacre évitable*

Dire que Barranca est fortement militarisée est une façon neutre de dire qu'elle est infestée de soldats... Il y en a partout! Trois bases militaires permanentes et plusieurs bases temporaires veillent sur la ville. Le 16 mai 1998 au soir, l'accès aux quartiers Le Campin et Nueve de Abril est contrôlé par des soldats qui, selon les règlements de l'armée<sup>5</sup>, doivent assumer une présence permanente à ces points d'entrée. Or, environ une demi-heure avant qu'un groupe paramilitaire, composé de quelque trente hommes fortement armés voyageant à bord de trois camionnettes, ne débarque dans ces quartiers, les effectifs en place aux points de contrôle se retirent de leur poste, laissant le chemin libre à l'escadron de la mort.

Lors du massacre, qui dure trente minutes, les paramilitaires tirent plus de 60 coups de feu d'armes automatiques, pleinement audibles par les militaires. En quittant les lieux, les trois camionnettes transportant les paramilitaires et les vingt-cinq résidents de Barranca, qui crient au secours à tue-tête, passent devant la base militaire de Pozo Siete (aujourd'hui démantelée), située à trois minutes des quartiers où la tuerie vient de se dérouler. Plus de trente militaires y sont en service à ce moment.

Malgré tous ces faits, les forces armées ne sont pas intervenues, laissant les paramilitaires perpétrer leur sale besogne en toute impunité.

C'est pour cela qu'on peut affirmer que les militaires ont péché par omission et ont fait preuve d'aveuglement volontaire. Par ailleurs, il est impensable que les paramilitaires aient pu agir sans le consentement des militaires. Plus d'un an après ces événements, aucune enquête digne de ce nom n'a été menée. Deux suspects arrêtés pour leur participation au massacre (dont un militaire) ont été remis en liberté moyennant une caution dérisoire de cent pesos (cent dollars canadiens).

## *Des desseins sinistres*

Selon le CINEP<sup>6</sup>, l'incursion paramilitaire avait pour objectif de terroriser l'ensemble du mouvement populaire de Barranca, bien implanté dans la population pauvre et marginalisée. L'attaque devait à la fois asséner un dur coup à ce mouvement et établir la suprématie des paramilitaires dans la région. C'est avec cette clé de lecture qu'il faut interpréter la plupart des massacres réalisés en Colombie. Sous prétexte de saper les bases sociales de la guérilla, les paramilitaires s'en prennent aux populations civiles non combattantes qui vivent dans des régions riches en organisations sociales et populaires. Ces régions sont également riches en ressources naturelles convoitées par les grandes entreprises nationales et multinationales. En semant la terreur, les paramilitaires cherchent à déchirer le tissu social des communautés visées et à provoquer un déplacement massif de la population, «nettoyant» les terres de leurs habitants<sup>7</sup>.

Amnistie internationale, le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme de l'ONU, Human Rights Watch et la Commission intercommunautaire de justice et paix (Colombie), pour nommer seulement les organisations les mieux connues, ont toutes conclu que la majorité de ces massacres (environ 140 par année depuis 1995) n'aurait pu survenir sans l'appui et la complicité des forces de sécurité présentes dans les régions frappées. On aurait ainsi «privatisé» la terreur et les crimes de lèse-humanité en confiant leur réalisation aux groupes paramilitaires. Ce «transfert» permet à l'armée et au gouvernement de clamer leur innocence.

3. L'Armée de libération nationale (ELN), deuxième guérilla au pays, compte 3000 combattants. Les Forces armées révolutionnaires colombiennes (FARC), principale guérilla, regroupent plus de 12 000 membres, disséminés dans plus de la moitié des 1017 municipalités du pays. Les FARC ont vu le jour en 1954, ce qui fait d'elles la guérilla la plus ancienne d'Amérique latine.
4. L'architecte de ce réseau, le lieutenant-colonel Rodrigo Quiñonez Cardenas, est aujourd'hui candidat au rang de général. En Colombie, il est fréquent de voir des militaires responsables de graves violations promu à des grades supérieurs.
5. Document interne du Bataillon Nueva Granada: «Orden de Operaciones No. 100/FURIA», daté du 16 mai 1998.
6. Le Centre de recherche et d'éducation populaire (CINEP) est une ONG colombienne reconnue internationalement. Les deux défenseurs de droits humains, Elsa Alvarado et Mario Calderon Villegas, étaient membres de cette organisation lorsqu'ils ont été assassinés à Bogota, le 19 mai 1997. De nombreux observateurs imputent les meurtres au chef suprême des paramilitaires, Carlos Castano, qui en serait l'auteur intellectuel.
7. La Colombie compte plus d'un million et demi de réfugiés internes, déplacés par la force. La violence de la guérilla provoque, elle aussi, des déplacements massifs de la population.

Le hic est le suivant: en vertu du droit international, l'État colombien est responsable des crimes de lèse-humanité perpétrés sur son territoire, à partir du moment où il ne prend aucune mesure en vue de les prévenir. La Cour inter-américaine des droits de l'Homme en est arrivée à cette conclusion dans le jugement Velasquez-Rodriguez qui a fait jurisprudence à maintes reprises. En ne menant pas d'enquêtes efficaces et en ne poursuivant pas les auteurs de ce genre de crimes, l'État colombien viole ses obligations internationales et engage, en conséquence, sa responsabilité envers les victimes.

### *Quand une opinion ébranle les puissants*

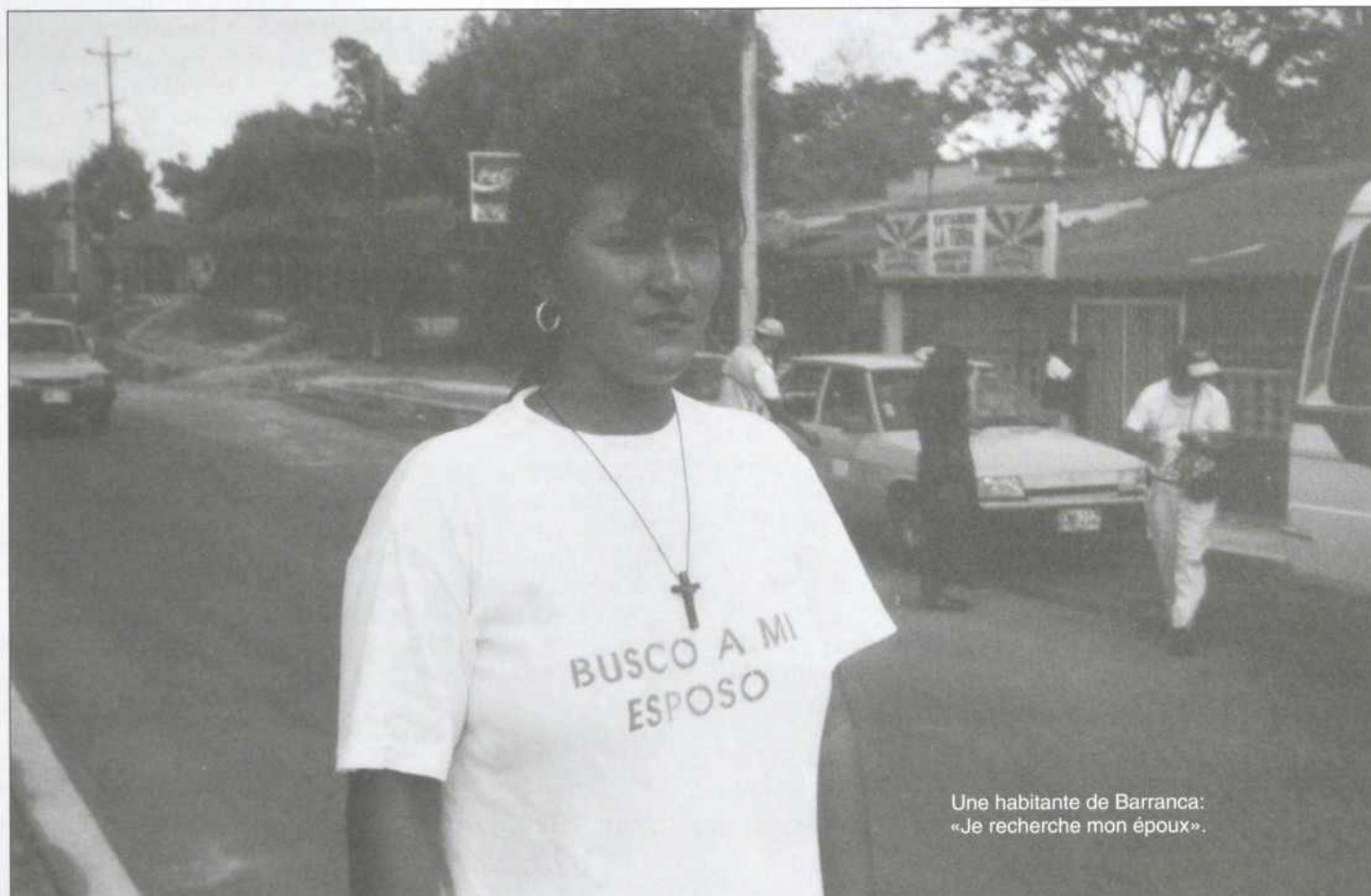
Deux tribunaux d'opinion sur le cas de Barranca ont siégé à Toronto et à Montréal, au printemps dernier<sup>8</sup>. Les deux instances ont réuni des juristes, des leaders syndicaux, des religieux et des parlementaires (anciens et actuels). Deux témoins experts et quatre témoins oculaires du massacre sont venus témoigner devant ces tribunaux. Deux des témoins sont restées veuves après le fatidique 16 mai et l'une d'elles a perdu son frère. Bien qu'empreint de douleur, de colère, d'incompréhension et d'amertume, leur récit témoignait de courage, de persévérance, d'espoir et de faim de justice. Les deux tribunaux ont conclu à la

8. À Toronto, les 29 et 30 avril, à Montréal, les 3 et 4 mai. Le jugement du Tribunal de Montréal est disponible auprès du Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (tél.: 514-387-2541). On peut se procurer le jugement torontois en communiquant avec le Inter Church Committee on Human Rights in Latin America (tél.: 416-921-0801).

responsabilité de l'État colombien dans la tuerie du 16 mai. Plus encore, ils ont jugé que les crimes commis à Barranca, perpétrés lors d'un conflit interne, étaient tout de même des crimes de guerre punissables à l'étranger en vertu de la compétence universelle des États et des juridictions internationales. Le Canada aurait donc la compétence juridique pour juger ces crimes en raison du fait que ces derniers constituent des crimes contre l'humanité, puisque répétés de façon systématique et généralisée.

Ces jugements ont suscité une telle controverse que les médias colombiens ont couvert comme événement important le Tribunal d'opinion qui s'est déroulé à Barranca, les 14, 15 et 16 mai derniers. Selon les organisateurs du Tribunal en Colombie, les tribunaux organisés au Nord ont permis de briser l'isolement et l'anonymat dans lesquels sombrait la population civile de Barranca et de rompre le silence entourant ce cas, en particulier, et la question de l'impunité, en général.

La classe politique et les militaires colombiens ont été visiblement ébranlés par l'expérience, la qualifiant de «show», de «farce» et «d'ingérence indue dans les affaires internes» et dénonçant la perte de souveraineté nationale. Or, ce qui les a vraiment dérangés a été l'appropriation, par la population civile, d'un instrument conçu pour réparer un tort et sanctionner les criminels et leurs complices: l'appareil et les normes judiciaires. Bien que ces derniers aient été pervertis depuis longtemps par l'usage qu'en fait l'État colombien, il n'en demeure pas moins que les familles des victimes ont versé des larmes de victoire à l'occasion de la condamnation morale, par trois tribunaux d'opinion, des responsables de la mort de leurs proches. À défaut d'une condamnation pénale des auteurs de tant de souffrances et de douleurs, un geste symbolique comme le jugement d'un tribunal d'opinion prend une dimension et une importance insoupçonnées. ■



Une habitante de Barranca:  
«Je recherche mon époux».

# en bref

La pétition de la Coalition oecuménique pour le Jubilé 2000, en date du 2 mai, était signée par 625 000 personnes. Le 11 mai dernier, à Ottawa, des représentants de la Coalition ont fait une présentation symbolique de la campagne pour **l'annulation de la dette** à la ministre de la Coopération internationale, madame Diane Marleau. La journée a commencé par une conférence de presse à la Chambre des Communes, pour dire ce que la Coalition attendait du gouvernement canadien au Sommet du G-7, à Cologne. Les festivités se sont ensuite prolongées sur la place publique avec un démarrage en fanfare. Rappelons-nous qu'en hébreu le mot Jubilé signifie trompette. Après la lecture de quelques textes bibliques, des participants ont brisé les chaînes de la dette, tandis qu'un tracteur apportait les pétitions, vivement applaudi par les 500 personnes rassemblées pour réclamer l'annulation de la dette. On sait depuis que la pétition a été signée par 17 millions de personnes à travers le monde.

Le congrès de l'Entraide missionnaire a lieu les 11 et 12 septembre 1999, au Cégep Ahuntsic à Montréal. Le thème choisi cette année est **la mondialisation à l'heure des solidarités**. Il s'adresse à tous ceux et celles qui veulent réfléchir aux nouveaux enjeux éthiques dans un contexte mondial en profonde mutation, et qui veulent ouvrir des chemins inédits de solidarité au Nord comme au Sud. Pour informations, par télécopieur: (514) 270-6156.

Le 1er avril 1999, naissait le Nunavut. Pour la première fois dans l'histoire du pays, le Canada compte un gouvernement majoritairement autochtone. Jack Okalik en est le Premier ministre, lui qui a vaillamment travaillé à la création de ce territoire et à **la reconnaissance des Inuits**. Le projet était en marche depuis les années 60. Couvrant le cinquième de la superficie du Canada, le gouvernement du Nunavut tentera de répondre aux revendications et aux préoccupations des Inuits qui forment 85% de sa population. La moitié des habitants a moins de 25 ans. Longue vie à ce nouveau territoire!

Si le Parlement approuve la proposition de loi sur la prohibition de **la vente d'armes à feu** à la population civile, le Brésil rejoindra le petit nombre de pays qui l'ont déjà interdite, dont la Grande-Bretagne et l'Australie. La

proposition de loi veut restreindre le droit de porter une arme à feu aux militaires, à la police et aux agents de sécurité des grandes compagnies privées. Le puissant lobby pour les armes à feu y est bien sûr opposé, ainsi que l'industrie des armes. Rio de Janeiro a déjà adopté une loi qui va dans ce sens. Des meurtres commis par des adolescents sur leurs camarades de classe et le fait que beaucoup d'élèves se rendent à l'école avec des armes a encouragé le président Cardoso à soutenir la cause.

Peu de temps avant le déclenchement des hostilités entre l'Otan et Belgrade, les évêques de la Commission des évêques de la communauté européenne faisaient part de leur réflexion sur la paix en Europe. Dans un document intitulé **Vérité, mémoire et solidarité: clés de la paix et de la réconciliation**, ils offrent un programme d'action pour établir une paix durable en invitant chaque État à dépasser les intérêts particuliers en vue du bien commun et à fonder l'avenir de l'Europe sur la justice et la solidarité. Ils soulignent que les sociétés européennes sont soumises à de nouvelles secousses: épreuve des migrations avec leur lot de réfugiés, violence, chômage, trafic mafieux, problèmes de frontières et droits des minorités... Ils regrettent notamment la manière dont sont traités les problèmes de migrations internationales et les propositions actuelles concernant le droit d'asile et le droit des réfugiés dans les divers pays membres. Ce texte est disponible sur le site Internet de la conférence épiscopale française: [www.ccf.fr](http://www.ccf.fr).

L'année 1999 marque le **50e anniversaire** de l'arrivée des Soeurs Auxiliatrices au Québec. Pour fêter l'événement, elles viennent de publier *Des femmes de convictions*, aux Éditions Francine Breton. Ce livre retrace leurs 50 années de présence ici. Que de chemin parcouru pendant un demi-siècle par cette communauté originaire de France! À Granby, Montréal, Saint-Jean, Saint-Hyacinthe, Sept-Îles, Longueuil et Saint-Jérôme, leur mission a toujours consisté à dénoncer les injustices faites aux personnes appauvries, permettre une réinsertion sociale à des ex-détenus, épouser la cause des femmes discriminées, être présentes à des personnes malades, exclues ou réfugiées, accompagner jeunes et moins jeunes dans leur cheminement, etc. Nous leur souhaitons bonne fête!

# lectures du mois

avec Anne-Marie Aitken, Dominique Boisvert  
et Robert Mager

## UN PROCESSUS DE SÉCULARISATION

**René Rémond,**  
*Religion et société en Europe,*  
Paris, Seuil, 1998; 310 p.

**L**e 26 août 1789, l'article 10 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, voté par l'Assemblée constituante, déclarait: «Nul ne peut être inquiété pour ses opinions mêmes religieuses». Désormais il ne sera plus nécessaire, en France, de faire la preuve de son appartenance au catholicisme pour jouir de tous les droits, civils et politiques, attachés à la citoyenneté. René Rémond voit dans cette dissociation entre la confession et la citoyenneté l'initiative fondatrice qui aboutira à la sécularisation de l'Europe.

Le propos du livre est de retracer, sur deux cents ans, l'histoire du processus de la sécularisation du vieux continent, avec une question en toile de fond: peut-on dire que la religion exerce une influence déterminante ou restreinte sur la conduite des sociétés? Le projet était ambitieux, car comment avoir un regard qui englobe, d'un seul coup d'oeil, la réalité européenne tout en respectant les caractéristiques de

chaque pays et de chacune des confessions chrétiennes? Au fil de la lecture, l'histoire révèle en fait des convergences, et un modèle des relations entre religion et société, propre à l'Europe, s'ébauche peu à peu. Il faut reconnaître qu'une place importante a été faite à la France, qui la première a posé le problème de la sécularisation dans toute sa radicalité. Mais aujourd'hui la France ne fait pas figure d'exception. La laïcité est un des éléments de l'entente entre les pays membres de l'Union européenne. Elle donne sens à leur vouloir-vivre commun.

L'auteur distingue plusieurs étapes dans la sécularisation qui ont permis le passage de l'État confessionnel à la neutralité de l'État. La première étape a consisté dans l'abrogation des discriminations confessionnelles, condition d'une effective liberté de conscience. En effet, des dispositions juridiques frappaient d'incapacités nombreuses quiconque ne professait pas la religion de l'État. En Angleterre, par exemple, seuls les fidèles de l'Église établie étaient éligibles et pouvaient faire une carrière politique. Les membres des autres confessions protestantes avaient un statut inférieur, mais ils étaient considérés comme des Britanniques. Il n'en allait pas de même pour les catholiques et les juifs. Il faudra près d'un siècle à l'Angleterre libérale, qui avait pourtant devancé la France dans la pratique de la tolérance

sous l'Ancien Régime, pour rejoindre le point où celle-ci s'était établie dès 1790. À la fin du XIXe siècle, en Europe, la neutralité de l'État à l'égard de la religion n'est cependant nulle part encore reconnue. L'État demeure confessionnel, mais il a cessé de s'identifier exclusivement à une religion particulière et il admet la pluralité des confessions ainsi que l'égalité de leurs fidèles au regard de la loi.

La deuxième étape a consisté dans le désétablissement des Églises d'État par une institutionnalisation d'un pluralisme confessionnel et par l'institution d'un état civil distinct de la tenue des registres où était consignée la réception des sacrements. Deux solutions se sont alors présentées: soit un état civil distinct pour ceux qui n'avaient pas de religion ou qui étaient d'une autre confession, soit un état civil pour tous les citoyens avec la suppression de toute mention religieuse. Aujourd'hui, des quinze pays membres de l'Union européenne, la Grèce est la seule qui fasse encore figurer la mention de la religion sur la carte d'identité de ses ressortissants. La question s'est aussi posée pour les cimetières: cimetières particuliers avec des sections par confession ou banalisation du secteur communal. La seconde solution faisait franchir un pas décisif à la déconfessionnalisation de l'État et à la sécularisation de la société. La plupart des pays s'en sont tenus longtemps à la première.

Le mouvement de sécularisation, déjà bien avancé, ne s'est pas arrêté là. Au troisième stade, l'évolution s'est opérée selon deux directions. Dans les sociétés protestantes, on a surtout exploré la voie qui consistait à reconnaître le fait religieux et à l'institutionnaliser sur la base du pluralisme. Les Pays-Bas en sont un exemple typique. La société a été organisée sur le principe de la coexistence de plusieurs familles d'esprit étendue aux agnostiques baptisés humanistes. Du côté catholique, on est allé plus loin dans la dissociation entre religion et société, jusqu'à concevoir un État totalement neutre à l'égard des croyances. Une laïcisation s'en est suivie. C'est le cas de la France qui a vécu une séparation totale de l'Église et de l'État, en 1905, avec comme conséquence une éviction progressive de toutes références religieuses dans l'espace public, pas seulement l'État mais aussi la société civile. L'école a été un des lieux où les débats ont été les plus vigoureux.

Au XXe siècle, les Églises ont été mises face à leur indépendance et ont été confrontées au totalitarisme et au communisme. La sécularisation a suivi son cours. Une nouvelle phase s'est instaurée, avec une distinction de plus en plus nette entre le moral et le légal. Jusqu'à une date encore récente, l'État reconnaissait la morale prescrite par les Églises, mais désormais la législation civile diffère de la morale chrétienne. Ainsi le divorce et l'avortement sont reconnus comme légaux dans la plupart des pays européens. Chaque individu est donc renvoyé à sa conscience pour faire des choix et diriger sa vie. La foi devient un acte éminemment personnel. Cependant, il faut aussi reconnaître que la foi comporte nécessairement une dimension collective et des expressions sociales. L'expérience a fait toucher du doigt le caractère illusoire de l'idée libérale que l'on pouvait enfermer le religieux dans la sphère du privé. Dans les faits, la distinction privé/public s'avère être trop réductrice.

En conclusion, l'auteur souligne que la question de la sécularisation ne sera jamais une question réglée une fois pour toutes. Les débats du passé sont toujours prêts à resurgir. Des situations nouvelles, telle la présence de l'Islam, se font jour. Elles appellent des solutions inédites.

Voici donc un ouvrage d'envergure, très détaillé sans perdre de vue les grandes lignes de fond, très argumenté sans s'enfermer dans un seul angle de vue. Il rend

un bel hommage à la collection *Faire l'Europe*, dirigée par Jacques Le Goff, et invite à mieux saisir les enjeux actuels de l'Europe. L'exemple d'un autre continent peut aider les lecteurs québécois à mieux prendre conscience de ce qui se joue différemment, dans leur propre pays, quant à la sécularisation et à la déconfectionnalisation. ■

Anne-Marie Aitken

## UNE SOCIÉTÉ «HORS RELIGION»?

**Marcel Gauchet,**

*La religion dans la démocratie. Parcours de la laïcité,*  
Paris, Gallimard, 1998, 127 p.

Il y a quinze ans, Marcel Gauchet faisait paraître un ouvrage intitulé *Le désenchantement du monde*. L'essai, situé au carrefour de la philosophie, de la sociologie et de l'histoire, défendait la thèse d'un lien étroit entre religion et politique et ce, en trois temps. Première proposition: si l'on considère la plus grande partie de l'histoire humaine, la religion se trouve au fondement du lien social et de l'organisation politique. Deuxième proposition: l'évolution de ce lien et de cette organisation à travers les âges révèle un processus de «sortie de la religion», celle-ci devenant de moins en moins déterminante pour la vie commune. Troisième proposition: loin de contredire ce processus, le christianisme en a été un agent essentiel; il est «la religion de la sortie de la religion».

Le livre étant dense et de lecture exigeante, plusieurs lecteurs s'en tinrent à son apparente convergence avec la thèse courante de la sécularisation: l'histoire aurait pour sens la conquête de la liberté (autonomie) par émancipation à l'égard de la religion (hétéronomie). Le propos était pourtant plus radical, qui esquissait une véritable archéologie religieuse des rapports sociaux. Le caractère explosif de la troisième proposition ne manqua cependant pas d'alarmer les théologiens.

Gauchet poursuit aujourd'hui sa réflexion dans un essai sur la laïcité française, intitulé *La religion dans la démoc-*

*ratie*. Au seuil d'un nouveau millénaire, alors que les manifestations multiformes du religieux ramènent la question des rapports entre religion et modernité, Gauchet persiste et signe. Non seulement ne faut-il pas céder au mirage d'un quelconque «retour du religieux», encore peut-on discerner vers 1970 l'amorce d'une troisième phase de sortie de la religion: «Pour la première fois, notre compréhension temporelle de nous-mêmes – je parle de la compréhension spontanée, quotidienne, pratique – est réellement et complètement soustraite à l'immémoriale structuration religieuse du temps.» (p. 23) Là se situerait, selon l'auteur, le foyer de sens permettant d'analyser et de comprendre les conditions sociopolitiques présentes dans leurs caractéristiques essentielles.

L'ouvrage est beaucoup plus court que le premier et son écriture est également plus aérée. Il n'en offre pas moins une réflexion foisonnante et suggestive qui se déploie par touches successives. Le premier chapitre rappelle la thèse de la «sortie de la religion», en déploie quelques implications et l'actualise: la situation présente se caractériserait par un effondrement du croire que l'auteur vérifie par une fine analyse de «la fin de la religion de l'art».

Le chapitre suivant esquisse une histoire politique de la laïcité française, de sa phase «absolutiste» (XVIIe-XVIIIe s.) à sa phase «libérale et républicaine» (XIXe s. - 1970), cette dernière ayant fait place à une nouvelle phase que les chapitres suivants s'efforcent de caractériser. Ils décrivent ainsi la «neutralisation démocratique» d'un État qui n'est plus en mesure de proposer un horizon de signification et qui se cantonne dans un rôle d'arbitrage face à une société civile plurielle exaltant la dimension privée de l'existence, le libéralisme économique et les droits individuels. Pris entre une «sphère publique sans transcendance» et une «sphère privée sans discrétion» (p. 74), les individus en panne de croyances communément partagées se mettent en quête d'identité, une identité qu'ils ne peuvent réaliser qu'en mettant en valeur leurs particularités. La société déploie alors un jeu complexe de représentation et de reconnaissance des différences, la «saisie de soi» étant cherchée «à travers la figuration de soi» (p. 126).

C'est dans cette perspective d'un effondrement des croyances communes et de la transcendance politique qu'il faudrait

comprendre la nouvelle visibilité publique des croyances particulières. La société en quête d'horizon invoque les religions en tant que systèmes de sens et non en vertu de leur caractère proprement religieux. L'objet de cette quête, écrit Gauchet, «n'est pas le vrai, mais le sens et, pour être tout à fait précis, non pas l'objectivité du vrai, mais la nécessité objective du sens pour une subjectivité» (p. 108).

Gauchet décrit ainsi l'avènement d'une société qui, pour la première fois de l'histoire, ne serait plus du tout structurée par la religion. Le débat est rouvert. D'aucuns seront agacés par l'idée d'un «sens de l'histoire» qui marque encore cette pensée. D'autres estimeront que l'hypothèse d'un effondrement du croire collectif fait l'impasse sur d'importantes manifestations de croyance commune, notamment au plan économique (le libre marché, la compétitivité, etc.) et qu'il est préférable de parler d'une «recomposition du champ religieux» (Raymond Lemieux, Danièle Hervieu-Léger). Il demeure que cet ouvrage de Gauchet met au défi de penser les conditions actuelles d'une humanité qui «n'est décidément que son oeuvre à elle-même, oeuvre précaire, à la signification indéfiniment révisable» (p. 23). ■

Robert Mager

Département de théologie  
Université du Québec à Trois-Rivières

## LEURRE OU ESPOIR?

Coll., sous la direction de Hervé Defalvard et Véronique Guienne,  
*Le partage du travail, bilan et perspectives*,  
Paris, Desclée de Brouwer, 1998, 260 p.

**D**eux ans après le Sommet socioéconomique du gouvernement Bouchard, les promesses d'aménagement et de réduction du temps de travail, qui devaient créer quelques dizaines de milliers d'emplois, ont donné peu de résultats et semblent avoir été reléguées aux oubliettes. Faut-il abandonner l'idée d'un partage du travail («travailler moins pour travailler tous») comme solution à la crise de l'emploi?

Un groupe d'universitaires français s'est penché sur la question, suite à l'adoption

par le gouvernement socialiste de la Loi des 35 heures. Pour eux, malgré certains aspects positifs, cette loi est le produit d'un débat qui a mal tourné. Car, au-delà des caricatures que représentent les positions strictement économiques (pour qui il s'agit d'une simple «règle de trois»: moins de travail par individu, pour une même quantité de travail nécessaire, va nécessairement entraîner du travail pour plus d'individus) ou les positions strictement sociologiques (les gens ont toujours souhaité se libérer du travail et les progrès technologiques rendent ce rêve réalisable), les auteurs croient que le partage du travail n'a pas réussi, jusqu'ici, à répondre à la question centrale qui se pose à l'origine: le chômage massif et persistant qui exclut de plus en plus de gens des rapports sociaux.

Pour les auteurs, il faut resituer le débat à la frontière même de l'économique et de la sociologie. C'est là seulement que le partage du travail peut prendre sa signification véritable: celle d'une répartition nouvelle des rôles et des responsabilités dans la «fabrication» de la société. Au fond, la question n'est pas tellement «comment partager l'emploi pour que plus de gens travaillent?»; mais plutôt «quelle répartition du travail serait juste?» Car la perspective globale de l'ouvrage en est une de justice sociale. Et les auteurs montrent bien qu'en matière d'emploi, comme en tout autre domaine, «une place pour chacun ne peut pas être un simple effet mécanique, mais demeurera toujours un choix politique».

Dans une première partie, divers auteurs font successivement un bilan des expériences internationales, puis des initiatives locales françaises, avant de faire une analyse politique des diverses conceptions du partage du travail. La seconde partie aborde certaines dimensions oubliées du partage, ce qui empêche entre autres de situer celui-ci dans une perspective de «justice»: en particulier au niveau des discriminations ethniques et raciales, puis de celles qui s'exercent à l'égard des femmes. Quant à la troisième partie, elle est directement centrée sur la recherche de nouvelles formes de justice sociale et leur impact sur la répartition du travail dans la société.

Malgré le caractère technique et pluridisciplinaire de l'ouvrage, celui-ci a l'avantage de resituer le débat sur le partage du travail bien au-delà des recettes à court terme pour résoudre les problèmes du chômage. Il nous invite à revoir tout le

dossier du travail, dans une perspective d'inclusion et de participation de chacun à la société. ■

Dominique Boisvert

## LE PRÉSIDENT D'UN KOSOVO MÉCONNU

J.Y. Carlen, S. Duchêne, J. Ehrhart  
*Ibrahim Rugova, Le frêle colosse du Kosovo*,  
coll. «Témoins d'humanité», Paris,  
Desclée de Brouwer, 1999; 149 p.

**S**orti de l'imprimerie au moment même où l'OTAN commençait à bombarder la Yougoslavie, en mars dernier, ce petit livre est plus que jamais d'actualité six mois plus tard, au moment où les populations d'origines serbe et albanaise tentent de reconstruire une coexistence dans un Kosovo sous protectorat international.

Dernier-né de la collection «Témoins d'humanité» qui cherche, en moins de 150 pages, à faire connaître des personnages remarquables qui ont marqué l'histoire récente dans les domaines les plus divers (Nelson Mandela, Dietrich Bonhoeffer, Tolstoï, Freud, Gandhi, Édith Piaf, Primo Levi et une quinzaine d'autres jusqu'ici), *Ibrahim Rugova* a le mérite de nous présenter autant un peuple et une histoire qu'un leader politique méconnu.

Car il était difficile, ici, de tracer la biographie de Rugova en présumant que le contexte historique, social et politique du Kosovo était connu des lecteurs. C'est d'ailleurs cette ignorance généralisée et persistante du Kosovo qui est en partie la cause de la tragédie qu'a vécue la région depuis plus d'un an: car tous s'entendent pour reconnaître qu'une attention et une priorité plus grandes accordées au Kosovo il y a quelques années, au moment où se négociait le «règlement» de la guerre en Bosnie et où le président Rugova cherchait, par tous les moyens, à obtenir l'appui de l'Occident pour la résistance pacifique du peuple kosovar, auraient probablement permis d'éviter la crise majeure que vient de vivre le Kosovo.

C'est là l'originalité d'Ibrahim Rugova: écrivain et critique littéraire estimé de la

communauté albanaise, il ne s'est investi en politique que «par indignation citoyenne, par fidélité aux idéaux démocratiques». Élu président du Kosovo à deux reprises (en 1992 et en 1998), lors de scrutins parallèles non reconnus par le gouvernement yougoslave, il a été l'artisan tenace et systématique d'une résistance non violente inédite en Europe. Lui qui, encore bébé, avait perdu son père et son grand-père, arrêtés et exécutés comme «ennemis du peuple» par le régime de Tito à cause de leur engagement en faveur du maintien de l'identité albanaise, il a choisi la non-violence comme une nécessité politique et stratégique.

C'est ainsi que pendant plusieurs années, la société albanaise du Kosovo a courageusement défendu et renforcé son identité en réorganisant de manière autonome et parallèle ce que les autorités serbes lui ont enlevé de force: ses écoles, son système de santé, ses institutions politiques. Au début des années 90, «il n'y a pas d'armes au Kosovo, mais une force d'âme». C'est cette forte solidarité communautaire qui va permettre aux Albanais du Kosovo et à ceux de la diaspora de financer volontairement, par une sorte d'«impôt» de 3 à 5% de leurs revenus, ces infrastructures parallèles. Et celles-ci sont non seulement une forme de résistance à l'oppression serbe mais aussi une façon de construire déjà le Kosovo dont ils rêvent.

Tout au long des années 90, le président Rugova cherche à intéresser les pays occidentaux au sort du Kosovo. Il mise sur la résistance pacifique et sur l'auto-organisation courageuse de son peuple pour gagner la sympathie internationale à l'autonomie kosovare et éviter la guerre civile toujours menaçante. Nos gouvernements le reçoivent avec les honneurs mais n'agissent pas. Bien pire, certains pays occidentaux choisissent plutôt de développer et d'armer une «Armée de libération du

Kosovo», l'UCK, dont les activités militaires fourniront bientôt le prétexte à la justification de la répression serbe. L'engrenage de la «guerre du Kosovo» est en marche... Non seulement avec sa terrible «purification ethnique» des Albanais par les Serbes, avec ses centaines de milliers de réfugiés kosovars, avec ses milliers de morts albanais et serbes sous les bombardements de l'OTAN, mais aussi avec le travail extraordinairement difficile de reconstruction du Kosovo qui s'amorce: celle des infrastructures matérielles certes, mais surtout celle de la coexistence des peuples albanais et serbe.

C'est pour mieux comprendre la réalité et les enjeux de ce conflit qui a monopolisé l'actualité pendant presque trois mois qu'il faut lire ce petit livre. Et peut-être aussi pour mieux comprendre les défis et les difficultés considérables dont nous serons témoins, au Kosovo, au cours des prochains mois. Car la paix est souvent plus difficile à gagner que la guerre.

Quel que soit le rôle futur que pourra y jouer Ibrahim Rugova, l'aventure de cet intellectuel visionnaire, devenu président presque malgré lui dans la poudrière des Balkans, à travers un destin qui n'est pas sans rappeler celui de Vaclav Havel en Tchécoslovaquie, mérite d'être mieux connue. Car il aura contribué, de manière importante, au développement de la non-violence au XXe siècle. ■

Dominique Boisvert

## LIVRES REÇUS

Voici quelques-uns des livres que les éditeurs ont fait parvenir à *Relations* au cours des derniers mois.

– Jean Egen, *François, le mendiant*

*magnifique*, Paris, Du Signe, 1998; 204 p.

– Paul Dreyfus, *Saint Jean. Un grand reporter sur les traces de l'évangéliste*, Paris, Bayard/Centurion, 1998; 334 p.

– Michel Brisacier, *La foi du Général*, Montrouge, Nouvelle Cité, 1998; 174 p.

– Coll. (sous la dir. de Robert David), *Faut-il attendre le messie? Études sur le messianisme*, Montréal, Médiaspaul, 1998; 238 p.

– Aldina da Silva, André Myre et Tereza Pinto, *Les juifs portugais. Exil, héritage, perspectives 1496-1996*, Montréal, Médiaspaul, 1998; 184 p.

– Scott Peck, *La quête des pierres*, Paris, Robert Laffont, 1998; 378 p.

– Coll. (sous la dir. de Diane Lamoureux), *Les limites de l'identité sexuelle*, Montréal, Du Remue-Ménage, 1998; 198 p.

– Coll. (sous la dir. d'Élisabeth J. Lacelle), «*Ne dormons plus, il est temps de se lever*» *Catherine de Sienne (1347-1380)*, Paris/Montréal, Cerf/Fides, 1998; 216 p.

– Bernard Daly, Mae Daly et Bishop Remi J. De Roo, *Even Greater Things. Hope and Challenge after Vatican II*, Toronto, Novalis, 1998; 264 p.

– Serge Latouche, *L'autre Afrique. Entre don et marché*, Paris, Albin Michel, 1998; 250 p.

– Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Sillery, Septentrion, 1998; 280 p.

– Coll. (sous la dir. de Diane-Gabrielle Tremblay), *Objectif plein emploi. Le marché, la social-démocratie ou l'économie sociale?*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1998; 282 p.

– Susanna Tamaro, *Un coeur en chemin*, Paris/Montréal, Desclée de Brouwer/Bellarmin, 1998; 169 p.

– Ginette Pelland, *Ouvrez quelques cadavres. Portrait psychologique d'un président des États-Unis*, Montréal, de la Pleine Lune, 1998; 368 p. ■

# à signaler

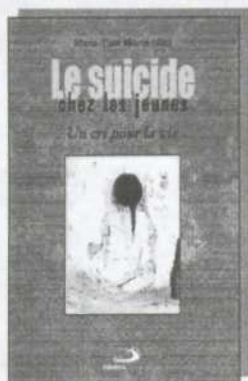
□ **Les silences de la doctrine sociale catholique**, Jean-Yves Calvez, Éditions de l'Atelier, Paris, 1999, 160 pages. Fin connaisseur de l'enseignement social de l'Église, l'auteur dresse ici un bilan critique de l'apport de Jean-Paul II dans ce domaine. Il indique quatre questions sur lesquelles l'enseignement de l'Église doit rompre le silence: l'emploi, la financiarisation de l'économie, la propriété du capital des entreprises, les Droits de l'Homme et la démocratie. □ **Croire en**

**liberté**, sous la direction de Jean-François Malherbe et Jean Desclos, Fides, Montréal, 1999. Les auteurs affirment que croire est possible, mais pas dans la soumission à des doctrines déformées, pas dans la naïveté d'une pensée prêt-à-porter. Le défi de ce livre est de dire, d'une manière intelligible, les éléments essentiels de la foi chrétienne à l'intention d'un large public.

# Nouveautés



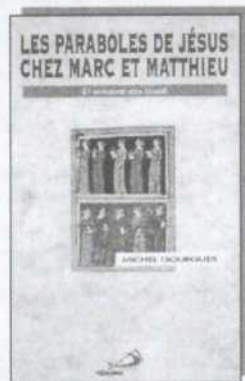
MÉDIASPAUL



**LE SUICIDE CHEZ LES JEUNES**  
*Un cri pour la vie*  
Sous la direction  
de Marie-Line Morin  
224 p. \* 18,95 \$  
Une approche psycho-socio-religieuse du monde des adolescents qui permet de mieux cerner leur quête d'identité et de mieux saisir les causes du suicide.



**ÉCRITS ET MILIEU  
DU NOUVEAU TESTAMENT**  
*Une introduction*  
Sous la direction  
de Odette Mainville  
296 p. \* 25,95 \$  
Des contributions originales sur le milieu géographique et historique dans lequel a vécu Jésus de Nazareth et une présentation des différents ensembles littéraires qui forment le Nouveau Testament.



**LES PARABOLES DE JÉSUS  
CHEZ MARC ET MATTHIEU**  
*D'amont en aval*  
de Michel Gourgues  
272 p. \* 24,95 \$  
Une étude rigoureuse, mais très accessible. Chaque parabole est considérée en relation avec son lieu de surgissement, mais surtout, avec celui de son aboutissement: la foi et l'expérience croyante d'aujourd'hui.



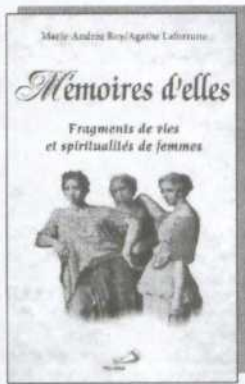
**UN PLAIDOYER  
EN FAVEUR DE L'UNITÉ**  
*La lettre aux Romains*  
de Odette Mainville  
160 p. \* 23,95 \$  
Une lecture rafraîchissante de *La lettre aux Romains*, où la théologie est essentiellement au service de l'éthique. Un plaidoyer de Paul en faveur de l'unité et de l'égalité qui doivent régner au sein de la communauté chrétienne.



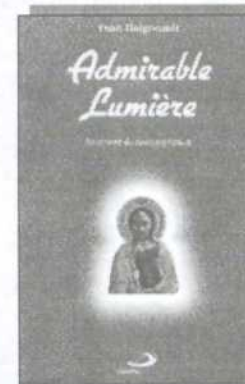
**À LA RENCONTRE  
D'UN DIEU-AMOUR**  
*Dieu le Père dans la Bible*  
de Marcel Dumais  
128 p. \* 15,95 \$  
À la découverte d'un Dieu qui se fait connaître comme infiniment bon. En plus, une dizaine de questions, parmi les plus fréquemment posées sur Dieu, sont abordées à la fin des chapitres.



**QUAND L'APPEL SE FAIT RÉCIT**  
*Lectures sémiotiques de textes de vocations littéraires et religieuses*  
En collaboration  
de 208 p. \* 21 \$  
Cet ouvrage collectif présente le résultat des analyses effectuées par les auteurs sur un ensemble de récits de vocation, tant religieuses que profanes.



**MÉMOIRES D'ELLES**  
*Fragments de vies et spiritualités de femmes*  
de Marie-Andrée Roy et Agathe Lafortune  
320 p. \* 24,95 \$  
Ce recueil de courtes biographies donne un aperçu de la contribution des femmes au développement de la vie spirituelle et religieuse de la tradition chrétienne.



**ADMIRABLE LUMIÈRE**  
*Itinéraire de contemplation*  
de Yvon Daigneault  
104 p. \* 11,95 \$  
Le parcours de la vie de Jésus, tel que la Liturgie le trace et le célèbre, dans l'adoration et la joie, dans la célébration annuelle des fêtes qu'elle réserve à Jésus et aux événements révélateurs de sa vie.

*En vente chez votre libraire*

---

# relations

septembre 1999 3,95\$ no 653

## SOMMAIRE

---

### face à l'actualité

195

Montréal, l'ambiguë (Guy Dufresne) – La Révolution du bon sens: prise deux (Brian Tanguay) – Remboursement des prêts étudiants (France Latreille) – Transmettre la foi? (Dominique Boisvert) – Un nouveau président en Afrique du Sud (Gregory Baum) – L'Europe: encore du chemin à parcourir (Anne-Marie Aitken)

---

### articles

201

Riccardo Petrella	Penser de nouveaux contrats sociaux mondiaux	201
Françoise Nduwimana	Quelles avenues pour la Francophonie	207
Franklin Midy	Haïti: refoulement du mouvement social	211
Massimo Panzino	Colombie: entre la terreur et l'espoir	215

---

### en bref

210/218

---

### lectures

219

---

Photographie de la page couverture et de la page 201: Normand Blouin/STOCK

## NOS PROCHAINES SOIRÉES RELATIONS

### À Montréal:

*Les gangs de rue: quelle solution?*

Au CJF, 25 Jarry Ouest  
(métro Jarry ou de Castelnau)  
le lundi 20 septembre 1999, à 19h30

### À Québec:

*Fini l'État-providence!*

Au Centre de spiritualité Manrèse  
2370, rue Nicolas-Pinel, Ste-Foy  
le lundi 4 octobre 1999, à 19h30

Renseignements: à Montréal, 514-387-2541. À Québec, 418-653-6353

Contribution volontaire: 5,00\$

septembre 1999

Envoi de Poste-publication - Enregistrement no 09261

Port payé à Montréal

25, rue Jarry ouest, Montréal H2P 1S6